RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

STATEC
Institut national de la statistique
et des études économiques

Luxembourg

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

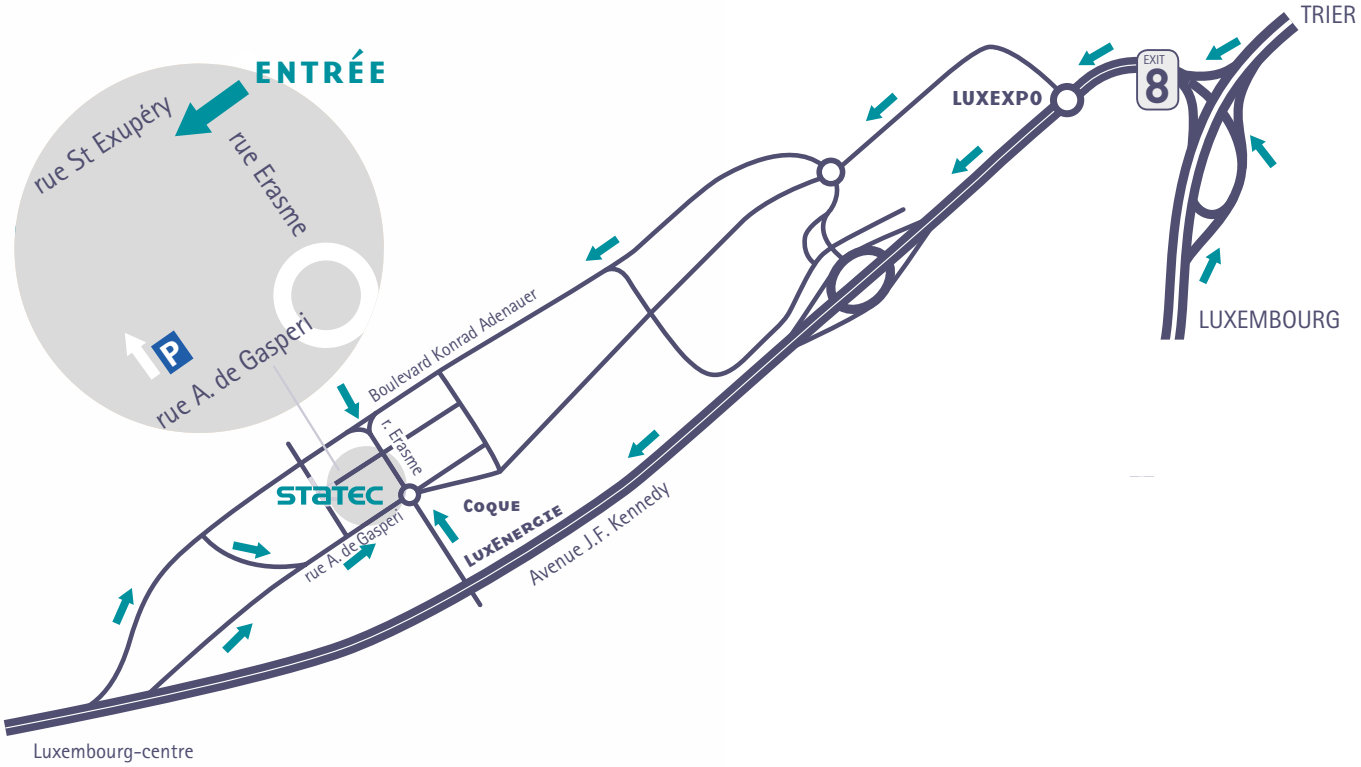

STATEC
Institut national de la statistique
et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg-Kirchberg

Tél. : 00352 247 84333 • Fax : 00352 46 42 89
B.P. 304 L-2013 Luxembourg
info@statec.etat.lu • www.statec.lu

SOMMAIRE 1

SOMMAIRE

Lexique des abréviations 5

Événements 2013 7

Édito 9

Les missions du STATEC 11

Organigramme du STATEC 13

Services généraux 15

Diffusion et Communication 15
Informatique 18
Budget et personnel 21
Centrale des bilans 22

Statistiques sociales 25

Conditions de vie 25
Marché du travail et éducation 26
Population et logement 28
Prix 30

Statistiques d'entreprises 33

Commerce extérieur 33
Investissements directs étrangers 34
Statistiques structurelles d'entreprises 35
Indicateurs conjoncturels 36
Répertoire des entreprises 37

Statistiques macroéconomiques 39

En route vers un nouvel cadre méthodologique 39
Les comptes nationaux 40
La balance des paiements 41

Études, prévisions et recherche 43

Conjoncture 43
Études et recherche 43
Centre de documentation 45
Prévisions et modélisation 45

Coopération statistique internationale 47

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS 2

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

BACH	Bank for the Accounts of Companies Harmonized
BCL	Banque centrale du Luxembourg
BdP	Balance des paiements
CADas	Common Accident Data Set
CARE	Community Road Accident Database
CdB	Centrale des bilans
CDIS	Coordinated Direct Investment Survey
CITP	Classification internationale type des professions
CN	Comptes nationaux
CNC	Commission des normes comptables
COICOP	Classification of Individual Consumption According to Purpose
CPA	Classification statistique des produits associée aux activités
CSP	Comité des statistiques publiques
CSS	Conseil supérieur de la statistique
CTIE	Centre des technologies de l'information de l'État
EBM	Enquête sur le budget des ménages
ECCBSO	Comité des Centrales des bilans européennes/ European Committee of Central Balance-Sheet Data Offices
eCDF	Plateforme électronique de collecte des données financières
EFT	Enquête sur les forces du travail
EGSS	Comptes des biens et services environnementaux
e-IPC	Collecte électronique pour l'indice des prix à la consommation
EMN-NCP LU	European Migration Network – National Contact Point Luxembourg
EPEA	Comptes des dépenses de protection environnementale
ESS	Économie sociale et solidaire
EU-SILC	European Union Statistics on Income and Living Conditions
FAQ	Foire aux questions/ Frequently Asked Questions
FRIBS	Framework Regulation Integrating Business
GEM	Global Entrepreneurship Monitor
IDE	Investissements directs étrangers
IFE	International Faculty for Executives
ILNAS	Institut luxembourgeois de la normalisation, de la sécurité et qualité des produits et services
INTRASTAT	Statistiques des échanges intra-communautaires de biens
IPC	Indice des prix à la consommation
IPCH	Indice des prix à la consommation harmonisé
IPCN	Indice des prix à la consommation national
NACE	Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
NDC	Note de conjoncture
OCDE	L'Organisation de coopération et de développement économiques
O-FATS	Outward Foreign Affiliates Statistics
OLAP	Online Analytical Processing
ONT	Office national du tourisme
PCN	Plan comptable normalisé luxembourgeois
PDSL	Plan directeur sectoriel lycées
PEG	Politique extérieure globale
PME	Petites et moyennes entreprises
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PTF	Productivité totale des facteurs
RCSL	Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg
RETEL	Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi
SDDS- FMI	Special Data Dissemination Standard – Fonds monétaire international
SIMSTAT	Single Market Statistics
SSE	Statistiques structurelles d'entreprises
TIC	Technologies de l'information et de la communication
V.I.E.S.	Système d'échange d'informations sur la TVA automatisé

3 ÉVÉNEMENTS 2013

ÉVÉNEMENTS 2013

Février	Les Journées de l'Économie 2013	«La crise en Europe et au Luxembourg : analyses et opportunités». Forum économique transfrontalier, avec la participation du STATEC, qui a accueilli plus de 350 personnes dans le centre de conférences de la Chambre de Commerce.
Mars	Signature de la Charte de diversité	De nombreuses études démontrent que les entreprises qui reconnaissent le potentiel dégagé par la diversité de leur personnel sont plus performantes que celles qui ne le prennent pas en compte. Le STATEC signe la charte le 11 mars 2013.
Avril	Life Long Learning Seminar	Séminaire organisé par le STATEC et le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle sur la formation professionnelle continue et l'éducation des adultes au Grand-Duché du Luxembourg dans les locaux de la Chambre de Commerce.
Mai	De la statistique du bien-être au Manifeste pour le bonheur	Conférence du Professeur Stefano BARTOLINI, organisée par le STATEC dans le cadre de son cinquantenaire.
Juin	Signature d'un accord de coopération avec l'institut de la statistique du Cap Vert	Le 28 mai, le directeur du STATEC S. Allegrezza et le Dr A. Duarte, directeur de l'INE, ont signé, en présence de Madame la vice-Premier Ministre et ministre de la Santé du Cap Vert, un protocole d'accord pour trois années. L'action vise à porter assistance, en priorité, dans les domaines suivants: enquête budget des ménages, sécurité informatique et comptes nationaux trimestriels.
Juillet	L'écart salarial hommes - femmes au Luxembourg	Conférence de l'Observatoire de l'emploi – Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL) et du STATEC.
	Luxembourg – un demi-siècle de constantes et de variables	Le STATEC et les Éditions Le Phare ont présenté un ouvrage publié à l'occasion du 50e anniversaire de l'Institut national des statistiques et des études économiques, jetant un regard en arrière sur cinquante ans de développement économique et social au Luxembourg.
Septembre	L'absentéisme au travail	Séminaire organisé par l'Observatoire de l'emploi – Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL).
Octobre	Publication du rapport travail et cohésion sociale	C'est le huitième rapport «Travail et cohésion sociale» du STATEC, édité traditionnellement à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, et qui livre une vue d'ensemble sur la situation sociale du pays et la situation de l'emploi et du travail au Grand-Duché de Luxembourg.
	Première réunion du Conseil scientifique instauré par la nouvelle loi-cadre du STATEC	Le Conseil scientifique s'est réuni pour la première fois afin d'évaluer les développements des recherches en cours. Les sujets discutés ont touché à la productivité des entreprises du Luxembourg, aux liens entre normes, cycle d'innovation et performance des entreprises, à l'innovation sociale ou encore au bien-être.
	Une meilleure gouvernance statistique	Première réunion du Comité des statistiques publiques et réunion inaugurale du Conseil supérieur de la statistique. Le Conseil supérieur a une fonction consultative de haut niveau et est censé représenter utilisateurs et producteurs de la statistique et donner voix à la société civile. Le Comité des statistiques publiques a une fonction de coordination des statistiques publiques en vue d'une meilleure efficience dans l'établissement des statistiques et d'une réduction de la charge administrative des enquêtes statistiques.
Novembre	Les jeunes et l'emploi. Quelle situation au Luxembourg ? Quels défis ? Quelles solutions ?	Séminaire organisé par l'Observatoire de l'emploi – Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL).
	Conférence à l'occasion de l'Année internationale de la statistique	Dans le cadre de l'année internationale de la statistique les acteurs principaux (publics et privés) se sont mis ensemble pour organiser une conférence de 2 jours (26 et 27 novembre) sur des sujets qui intéressent la statistique publique et la statistique au niveau académique ou en matière de recherche. Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette conférence.
	Walfer Bicherdeeg	Présence du STATEC avec un stand d'exposition.
	Foire de l'étudiant	Présence du STATEC avec un stand d'information.
Décembre	Les premiers résultats de l'enquête sur la sécurité au Luxembourg	Le STATEC, en collaboration avec l'Université du Luxembourg/INSIDE, a publié les premiers résultats issus de l'enquête sur la sécurité réalisée en 2013. L'enquête couvre différents types de délits dont les résidents de 16 ans ou plus ont été victimes entre 2008 et 2013, soit au Luxembourg, soit à l'étranger.

ÉDITO 4

ÉDITO

2013, ANNÉE DE CONSOLIDATION

Le STATEC s'est doté d'une organisation qui combine une spécialisation verticale par domaine statistique et des activités horizontales d'agrégation, de synthèse, d'analyse et de prévision. Les statistiques sur les entreprises (Division ENT) et sur les ménages (Division SOC) concourent à la synthèse macro-économique (division MAC), chacune bénéficiant des services logistiques transversaux (Division SG).

Études, prévisions et recherche

La division que je voudrais mettre en exergue dans ce rapport, traditionnellement traitée à la fin, est l'activité «Études, prévisions et recherche» du STATEC (division EPR). C'est une mission originale, du moins au regard de l'agencement des instituts nationaux de la statistique européens. EPR héberge l'activité de prévision et d'analyse conjoncturelles d'une part et la recherche appliquée en économie d'autre part.

Pour décrire la conjoncture des différentes branches au fil des mois, les analystes balaient un champ considérable d'indicateurs issus des sources les plus variées. L'année 2013 a permis de faire des avancées dans le traitement intégré des indicateurs conjoncturels allant de la confection, du contrôle de la qualité jusqu'à l'anticipation des comptes nationaux trimestriels.

Les prévisions à moyen et à long terme sont réalisées à l'aide d'un modèle économétrique fait maison (MODUX), maintes fois revu et élargi. C'est cet outil qui sert à la formulation du scénario macro-économique de base de la politique budgétaire et structurelle du gouvernement. Au cours des dernières années le STATEC a participé en outre à l'élaboration de deux autres modèles : un modèle d'équilibre général calculable baptisé LUXGEM et un modèle d'équilibre général stochastique appelé LSM.

L'année 2013 a été féconde en nouveaux développements sur les trois outils principaux utilisés par le STATEC, mais l'ampleur du chantier qui reste à achever reste considérable.

Ceci d'autant plus que la nouvelle gouvernance européenne impose des règles plus strictes de transparence, d'indépendance, de professionnalisme, et, finalement de responsabilité.

Les activités de recherche appliquée tirent leur miel de la profusion de données diachroniques, surtout individuelles, qui sont disponibles au STATEC. En raison de leur rôle charnière entre la statistique, l'analyse et la prévision, elles sont exposées à des problématiques cruciales pour mesurer et comprendre le potentiel de croissance économique. Les thèmes abordés sont la productivité, l'innovation, la R&D, les technologies de la communication, l'entrepreneuriat, la propriété intellectuelle, sans délaisser les sujets à consonance sociale ou environnementale. Certains projets de recherche sont financés par le Fonds National de la Recherche, d'autres sont soutenus par l'Observatoire de la compétitivité du Ministère de l'Économie.

Dictature de l'immédiateté, herméneutique et éthique

La statistique publique est prise dans le tourbillon de l'information en continu. La pression pour livrer de plus en plus de données à des intervalles très courts devient de plus en plus pressante avec le risque de fournir des données entachées d'erreurs significatives qui seront révisées drastiquement par après. Une enquête récente a montré que malgré la forte réputation du STATEC, seul 15 % des internautes consultent directement les pages du site du STATEC.

La statistique est une science de l'observation mais elle glisse irrésistiblement vers l'herméneutique. En effet, les médias, le public s'intéressent de plus en plus à l'interprétation des chiffres, des analyses et des prévisions. Ainsi, le STATEC était-il appelé à témoigner ou à donner son appréciation lors de rencontres nationales importantes comme par exemple lors de la formation du nouveau gouvernement issu des élections de 2014. L'éthique impose au STATEC la recherche permanente de la plus grande neutralité dans ces jugements qu'il doit fonder sur les acquis de la science économique.

Soigner l'institution et les acteurs

Une administration, est généralement dépeinte comme parangon par excellence de la machine bureaucratique. Le STATEC est une organisation formée d'hommes et de femmes qui remplissent des tâches organisées rationnellement selon un plan de travail préétabli, mais qui conservent une marge de manœuvre appréciable. Chacun est encouragé à optimiser la coordination de ses travaux avec ses collègues, à s'interroger sur la qualité de son travail et à innover. Le STATEC est aussi un lieu de vie qui doit offrir des conditions de travail stimulantes et gratifiantes à tous ses collaborateurs. Pour relever ces défis, le STATEC s'est soumis en 2013 à un exercice de coaching collectif et individuel, à plusieurs niveaux de la hiérarchie.

Suivant l'élan de solidarité, la coopération statistique internationale s'est poursuivie dans le cadre du réseau d'entraide statistique PARIS21, surtout dans les pays d'Afrique. Une convention avec la République du Cap Vert a été signée en mai 2013 avec l'INE, l'institut national de la statistique, en présence de Madame la Vice-Premier ministre et couvre les années 2013 à 2015.

Dr Serge Allegrezza

5 LES MISSIONS DU STATEC

LES MISSIONS DU STATEC

Institut national de statistiques et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg, le STATEC a pour mission :

1. de constituer un système d'information statistique accessible au public sur la structure et l'activité du pays en élaborant des statistiques sur des phénomènes démographiques, économiques, sociaux et environnementaux ainsi qu'en centralisant les données statistiques dont les organismes publics disposent en raison de leurs attributions ;
2. d'établir les comptes nationaux, globaux ou sectoriels ;
3. d'établir, conjointement avec la Banque centrale du Luxembourg, a balance des paiements et les comptes financiers ;
4. d'établir et de gérer une "Centrale des bilans" constituée de données issues des comptes annuels des entreprises et d'en publier les informations ;
5. de réaliser les recensements de la population, du logement et des bâtiments ;
6. de faire des études et analyses dans le domaine de la méthodologie statistique et des procédures statistiques et d'en publier les résultats ;
7. de rassembler une documentation générale concernant les statistiques, ainsi que les théories et les faits démographiques, économiques et sociaux ;
8. de représenter le Luxembourg en tant qu'autorité nationale de statistique auprès des autorités statistiques étrangères, communautaires et internationales ;
9. d'assurer, en concertation avec le Comité des statistiques publiques, la coordination du système statistique national.

Le STATEC est chargé, en outre :

1. d'élaborer des prévisions économiques, globales ou sectorielles, à court et à moyen terme ;
2. d'élaborer des projections économiques, sociales et démographiques, globales ou sectorielles, à long terme ;
3. d'étudier les mouvements conjoncturels ainsi que les changements structurels de l'économie et de publier les résultats de ces études ;
4. de faire des études et analyses générales ou spéciales dans les domaines économique, démographique, social et environnemental et d'en publier les résultats ;
5. de réaliser des recherches scientifiques dans le domaine de la modélisation des faits économiques, démographiques, sociaux et environnementaux et d'en publier les résultats.

Le Conseil supérieur de la statistique (CSS), après sa réorganisation avec la réforme de la loi organique du STATEC du 10 juillet 2011, s'est réuni pour la première fois le 24 octobre 2013. Le CSS est composé de 10 membres et d'un observateur. Il exerce des fonctions consultatives auprès du STATEC. Sa mission est de faire des propositions et d'émettre un avis sur l'élaboration et la qualité des statistiques publiques présentant un intérêt général

www.statistiques.lu

LE PORTAIL DES STATISTIQUES
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Sur www.statistiques.lu, vous accédez aux principales informations statistiques concernant le Grand-Duché et au catalogue des publications, régulièrement mis à jour. À côté d'une multitude de **données** consultables gratuitement à l'écran, les **publications** peuvent être téléchargées en format PDF ou commandées en version imprimée par messagerie électronique.

Pour vous tenir informé, vous pouvez vous abonner à la **«Newsletter»** du Portail ou profiter des flux **RSS** pour vous faire envoyer les liens sur les dernières parutions (publications, communiqués, tableaux statistiques), en choisissant un ou plusieurs domaines statistiques précis ou en vous abonnant aux notifications de toutes les thématiques. Une rubrique spéciale vous permet d'accéder aux informations optimisées pour téléphones mobiles.

Un **glossaire** vous permet de consulter les définitions des termes statistiques utilisés.

Le site intègre également des informations à l'intention des déclarants (description et calendrier des **enquêtes**, modes d'emploi, questionnaires...), un espace réservé à la **presse**, un espace pour les enseignants et **élèves**, ainsi que des liens et adresses utiles.

Le **calendrier** de diffusion et **l'agenda** vous préviennent des dates de publication d'indicateurs importants et des évènements (conférences, séminaires) à venir.

En vous connectant sur www.statec.lu (rubrique intégrée dans le Portail), vous accédez aux informations concernant l'organisation et le fonctionnement du STATEC : statut, missions et objectifs, organigramme, produits et services...

DIRECTEUR

Serge Allegrezza

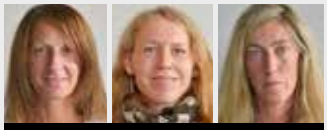

Secrétariat de direction

Sandra Paul
Anne-Marie Koltz
Arlette Steffen

DIRECTEUR ADJOINT

Nico Weydert

DIVISION SG

Services généraux
Denise Schroeder

Unité SG1

Diffusion et communication
Guy Zacharias
Chef de division adjoint

Unité SG2

Informatique
Laurent Maretti

Unité SG3

Budget et personnel
Denise Schroeder

Unité SG4

Centrale des bilans
Patricia Gonzalez

DIVISION SOC

Statistiques sociales
Paul Zahlen

Unité SOC1

Conditions de vie
Liliane Reichmann

Unité SOC2

Marché du travail et éducation
Jean Ries

Unité SOC3

Population et logement
Germaine Thill

Unité SOC4

Prix
Jérôme Hury
Chef de division adjoint

DIVISION ENT

Statistiques d'entreprises
Lucia Gargano

Unité ENT1

Commerce extérieur
Alain Hoffmann
Chef de division adjoint

Unité ENT2

Investissements directs étrangers
Gilles Genson

Unité ENT3

Statistiques structurelles d'entreprises
Georges Zangerlé

Unité ENT4

Indicateurs conjoncturels
Frank Hansen

Unité ENT5

Répertoire des entreprises
Mike Hartmann

DIVISION MAC

Statistiques macroéconomiques
John Haas

Unité MAC1

Comptes nationaux
Mehran Kafaï

Unité MAC2

Comptes sectoriels
Laurent Pütz
Chef de division adjoint

Unité MAC3

Balance des paiements
Nico Weyer

Unité MAC4

Comptes des administrations publiques
David Soppelsa

DIVISION EPR

Etudes, prévisions et recherche
Guy Schuller

Unité EPR1

Conjoncture
Bastien Larue

Unité EPR2

Recherche
Anne Dubrocard

Unité EPR3

Centre de documentation
Simone Casali

Unité EPR4

Prévisions et modélisation
Ferdy Adam
Chef de division adjoint

SERVICES GÉNÉRAUX 6

SERVICES GÉNÉRAUX

DIFFUSION ET COMMUNICATION

L'année 2013 est marquée par une tendance qui privilégie l'information succincte et commentée au détriment des ouvrages rassemblant des volumes importants de tableaux statistiques. Ainsi les séries à quatre pages, contenant des informations thématiques, illustrées et commentées, ont vu une cinquantaine de numéros publiés. Le STATEC a continué à investir dans la visualisation. Les conférences de presse ont été, et le seront aussi à l'avenir, enregistrées sur vidéo. «STATEC-TV» diffuse ainsi l'essentiel des conférences de presse, en 5 à 10 minutes, en luxembourgeois et en français.

1) Publications

L'annuaire statistique 2013 a été la dernière édition d'une longue série. Le STATEC a décidé de ne plus publier de version papier de cet ouvrage parce que la demande a baissé considérablement durant les deux dernières années et qu'en conséquence, le coût marginal de cette publication est devenu très élevé. Vu les nombreuses nouvelles tâches en relation avec les nouveaux moyens de communication, la suppression de l'annuaire dégage des ressources nécessaires.

Deux cahiers économiques ont été présentés en 2013 (N°115 – Le dialogue social au Luxembourg et N°116-Rapport travail et cohésion sociale 2013).

Deux «Bulletins» sont sortis : «L'éducation des adultes au Grand-Duché de Luxembourg» et «Statistiques d'hébergement touristique 2010-2012 – capacités de séjour».

Dans la série «Économie et statistiques», sept «Working Papers» ont été publiés. Ils peuvent être téléchargés du Portail des statistiques et sont imprimés et reliés sur demande.

Le «Luxembourg en chiffres» reste la publication statistique la plus répandue avec un tirage de 32 000 exemplaires en trois langues (français, anglais, allemand). L'édition 2013 est parue en septembre 2013. Une version personnalisée a été réalisée pour «Luxembourg for business» qui en fait usage lors des actions de promotion pour le Grand-Duché à l'étranger.

Dans la série «Regards», 24 numéros sont parus.

23 numéros de la nouvelle série «Recensement de la population 2011 – premiers résultats» sont sortis en 2013, dont la plupart en deux langues (français et allemand).

Dans la série «Le Luxembourg 1960-2010» 7 numéros supplémentaires ont été publiés en 2013. Le compendium de cette trentaine d'articles est sorti en juillet 2013.

Notons encore la parution de deux «Notes de conjoncture», du «Répertoire des entreprises 2013», de 12 éditions du «Conjoncture Flash» et des «Indicateurs rapides», ainsi que la mise à jour des «Repères bibliographiques».

2) Internet

En 2013, le nombre de consultations du Portail des statistiques du Luxembourg a encore augmenté considérablement pour approcher une moyenne mensuelle de 61 000 visites (51 000 en 2012). Les pages suivantes ont été les plus consultées (nombre de visites) :

1.	Actualités – Économie et finances	228 000
2.	Statec.lu, en savoir plus sur le STATEC	108 900
3.	Tableau d'indicateurs économiques et financiers (SDDS - FMI)	58 800
4.	Note de conjoncture, collection	58 750
5.	Calendrier de diffusion	42 900
6.	Indicateurs rapides, collection	28 000
7.	Note de conjoncture version anglaise	20 800
8.	Statec.lu version anglaise	14 700
9.	Aspects légaux	14 500
10.	Dossier IPC (Indice des prix à la consommation)	12 900

En ce qui concerne les tableaux statistiques, le «top ten 2013» se présente de la façon suivante :

1.	Indice des prix à la consommation national (IPCN)	157 300
2.	Indices de l'activité industrielle	119 500
3.	Commerce extérieur du Luxembourg par produits et pays	87 000
4.	Indices des prix à la production des produits industriels	75 700
5.	Nouvelles immatriculations de voitures par mois	67 800
6.	Indices de l'activité dans la construction	56 800
7.	Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)	50 500
8.	Emploi et chômage par mois	49 100
9.	Recettes et dépenses des administrations publiques	47 000
10.	Balance des paiements courants	46 500

Pour les publications PDF, le bilan est le suivant :

1.	Répertoire des entreprises 2013	32 195
2.	Luxemburg in Zahlen 2013	12 830
3.	Luxembourg en chiffres 2013	6 103
4.	Note de l'observatoire de l'habitat : l'offre et les prix des logements mis sur le marché	3 829
5.	Liste des principaux employeurs	3 168
6.	Bulletin 2-2010 : Nuptialité et divortialité 1994-2008	3 096
7.	Note de l'observatoire de l'habitat : offre et les prix annoncés à la vente des logements	2 672
8.	Luxembourg in figures 2013	2 625
9.	Cahier 116 : Rapport travail et cohésion sociale 2013	2 355
10.	Nomenclature combinée NC8 (Textes officiels 2012)	2 351

L'espace presse comptait 162 abonnés (+2) en fin d'année 2013.

Deux nouveaux projets importants ont été abordés en 2013 :

L'extension de l'application pour iPhone et pour Android, qui contient maintenant 4 simulateurs et pour laquelle une interface pour la mise à jour continue des données a été développée. En plus, la nouvelle version inclut des «push notifications» envoyées quand une publication ou un communiqué est diffusé.

En novembre 2013, nous avons noté un nombre de 2 600 téléchargements, dont 2 200 pour iPhone et 400 pour Android.

Les «push notifications» ont été reçues par 350 utilisateurs.

Web-vidéo

Après le lancement du projet en 2012, 4 vidéos ont été tournées sur les conférences de presse tenues par le STATEC.

Les vidéos sont accessibles sur le Portail des statistiques qui pointe vers la page Vimeo du STATEC. Elles sont également disponibles sur le site Facebook du STATEC.

Visites du Portail des statistiques

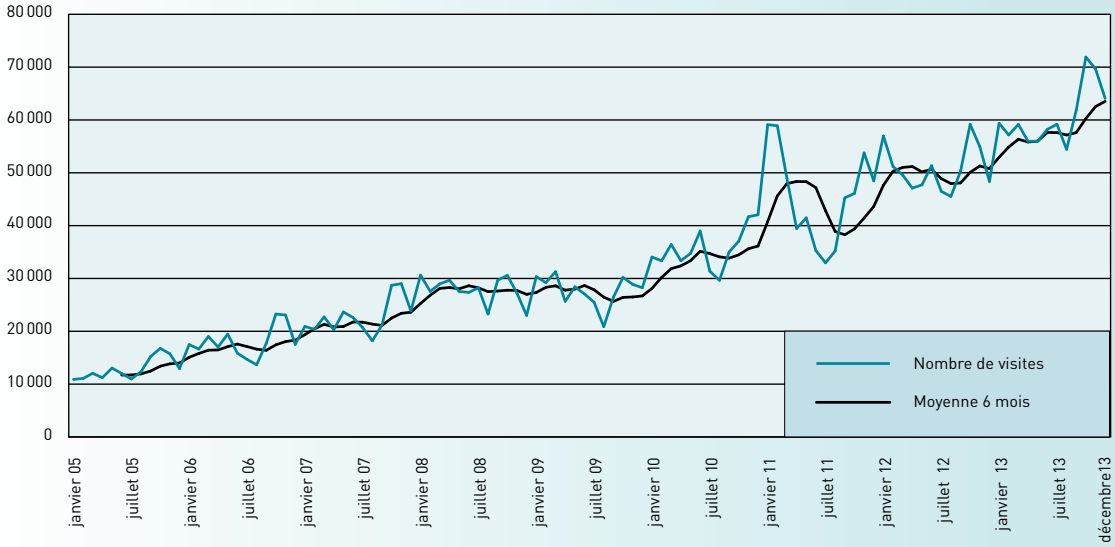

3) Grande Région

L'outil de gestion du Portail statistique de la Grande Région, géré par l'unité «Diffusion et Communication» du STATEC, est devenu obsolète.

Des travaux sont menés au STATEC pour reprogrammer le Portail. Ces travaux devraient aboutir en 2014.

Une nouvelle édition de la brochure «Statistiques en bref» a été présentée à l'occasion du sommet de la Grande Région le 24 janvier 2013 à Pont-à-Mousson.

Une nouvelle série «4 pages» devrait être lancée en 2014. Les travaux préparatoires ont débuté fin 2013. Un premier numéro sera consacré au chômage dans une optique «nombre de personnes concernées».

Le STATEC participe à la réalisation des différentes éditions de l'atlas transfrontalier sous la régie de la direction régionale de l'INSEE Nord-Pas-de-Calais. Le tome I (Démographie et habitat) est sorti en novembre 2012, le tome II (Activités économiques) en septembre 2013.

4) Mesures de communication

Communiqués de presse	53
Conférences de presse organisées par le STATEC	La formation professionnelle continue au Luxembourg 12-04-2013
	Note de conjoncture n°1-2013 21-05-2013
	Luxembourg - un demi-siècle de constantes et de variables 03-07-2013
	Travail et cohésion sociale au Luxembourg Rapport 2013 15-10-2013
	Note de conjoncture n°2-2013 28-11-2013
	Enquête sur la sécurité 09-12-2013
Foire de l'étudiant	14-15/11/2013
Foire du livre à Walferdange	16-17/11/2013

PUBLICATIONS

Le service de diffusion du STATEC met à la disposition du public toute une gamme de produits et de services afin de garantir une propagation maximale des informations. Des produits standards et «sur mesure» sont diffusés à l'aide de moyens de diffusion variés.

Le catalogue des publications, qui est diffusé gratuitement, classe les ouvrages selon un critère fonctionnel en séries :

- Statistiques historiques
- Le Luxembourg en chiffres (en 3 langues : FR, DE et EN)
- Note de conjoncture (2 fois par an)
- Conjoncture flash (mensuel, en 2 langues : FR et EN)
- Répertoire des entreprises
- Indicateurs rapides (mensuel, trimestriel ou semestriel selon la série)
- Regards…(premiers résultats commentés des enquêtes)
- Bulletin (études et résultats d'enquêtes dans des domaines spécifiques)
- Économie et Statistiques (les working papers du STATEC)
- Cahiers économiques (études détaillées sur des thèmes économiques ou d'intérêt général)
- Démographie
- Statistiques transfrontalières (Grande Région)
- L'économie luxembourgeoise. Un kaléidoscope
- Divers

Les ouvrages sont disponibles aussi en version PDF téléchargeables gratuitement sur le site Internet www.statistiques.public.lu/fr/publications/index.html

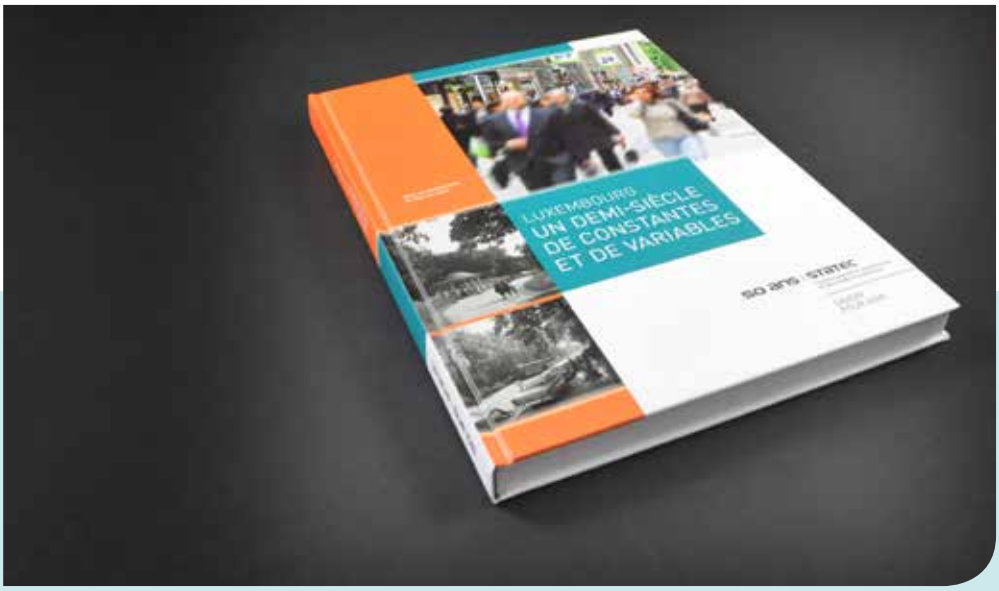

INFORMATIQUE

En 2013, l'unité «Informatique» du STATEC a concentré ses efforts sur la mise à disposition de nouvelles applications et de nouvelles bases de données pour les utilisateurs. De ce fait, les projets purement informatiques, principalement liés à l'infrastructure, ont été mis en suspens et seront relancés au cours de l'année 2014.

1) Applications de collecte et de diffusion électronique

Collecte de données sur les opérations intra-communautaires – IDEP.Web

La solution IDEP.Web a été mise à la disposition du public au début de l'année 2013. Au mois de décembre 2013, plus de 1.100 utilisateurs ont transmis environ 5.000 déclarations Intrastat. L'accueil de l'application a donc été positif et on peut maintenant envisager de façon plus précise le remplacement d'IDEP.Net.

Diffusion des données du recensement de la population vers Eurostat (Census Hub)

En ce qui concerne le Census Hub, les hypercubes de données ont été modélisés, calculés et alimentés. Pour ce traitement, il a été nécessaire de convertir les données vers le format exigé par Eurostat. Grâce à la mise en place d'une solution de calcul «in-memory / key-value», le temps de calcul des hypercubes a été fortement réduit par rapport aux estimations initiales. Pour le stockage, une base de données verticale a été utilisée, moyennant une adaptation des programmes d'Eurostat.

Projet pilote pour le Portail de la Grande Région

La décision du remplacement du Portail de la Grande Région par une nouvelle plateforme de diffusion a été prise en milieu d'année. Une formation a été donnée pour les agents des unités «Diffusion et communication» et «Informatique» afin que ceux-ci puissent se familiariser avec cette nouvelle technologie. Une maquette a été créée afin de valider les concepts retenus et préparer la migration prévue pour 2014.

Système de collecte électronique pour l'indice des prix à la consommation (e-IPC)

Le développement d'une solution de collecte électronique pour l'IPC est en cours. En 2014, les agents seront équipés de tablettes pour relever les prix et ils pourront synchroniser à distance les données saisies avec la base de données centrale IPC.

Adoption d'un nouvel outil de création de formulaires électroniques

Afin d'être en conformité avec les recommandations du CTIE, l'unité informatique a sélectionné un nouvel outil de création de formulaires électroniques. Il est planifié que cet outil remplacera celui que le STATEC utilise jusqu'à présent. Cette nouvelle solution est plus flexible et pourra s'adapter facilement à nos besoins. Les travaux sont déjà bien avancés et les nouvelles enquêtes seront portées sur cette technologie dès le deuxième trimestre 2014.

Calculateur d'inflation

Une application interactive pour afficher les taux d'inflation sur le Portail des statistiques a été programmée. Les données proviennent d'un fichier qui est mensuellement mis à jour par un agent de l'unité «Diffusion et Communication».

Enquêtes électroniques en 2013

De nombreux formulaires électroniques ont été développés en 2013 par l'unité informatique. On peut citer, entre autres : l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre, l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS), l'enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'enquête sur l'agriculture, l'enquête sur les logements et le système de dépôt pour l'envoi des données de passage en caisse des supermarchés.

2) Développement d'applications

Centrale des Bilans (CdB)

Depuis sa mise en production en juillet 2012, le projet CdB a fait l'objet de diverses mises à-jour afin de répondre au mieux aux différentes évolutions ainsi qu'aux nouveaux besoins des utilisateurs. Afin d'améliorer les performances des requêtes, la base de données de diffusion a été migrée d'une technologie relationnelle vers une technologie verticale. Les temps de réponse ont été divisés par vingt.

Migration de la base de données des statistiques des acteurs du secteur financier

Ce projet a débuté en novembre 2013 pour le compte des comptes nationaux. Le projet consiste à adapter et migrer la base de données existante et à reprogrammer les scripts de chargement. Le but est de mettre en conformité cette architecture avec les nouvelles technologies informatiques du STATEC. Les développements sont terminés et la mise en production est prévue pour février 2014.

Commerce extérieur : nouvelle version d'Intrastat

De nombreux travaux ont été menés sur les applications informatiques du Commerce extérieur :

- La procédure de rappels permet maintenant l'envoi automatique de courriels à l'approche d'une prochaine échéance.
- Une version nouvelle de la base de données et du programme de gestion d'Intrastat est en cours de réalisation. Une version béta a déjà été proposée aux utilisateurs et semble donner entière satisfaction. La mise en production est prévue pour la fin du premier trimestre 2014.

Base de données «Énergie»

Une solution de reporting, basée sur un cube OLAP (Online Analytical Processing) et permettant la consultation des données relatives aux volumes et aux prix a été mise en production. Utilisée avec succès depuis le début de l'année 2013, celle-ci devra faire l'objet d'une maintenance évolutive en 2014.

Nouvelle version du Répertoire des entreprises

Une toute nouvelle version du Répertoire des entreprises a été développée en 2013. Le programme sera utilisé par plus de soixante utilisateurs à des fins de consultation et par trois à quatre utilisateurs pour la saisie des questionnaires concernant les statistiques des entreprises. Les résultats des tests donnent satisfaction et la mise en production est planifiée pour mi-2014.

Répertoire des groupes d'entreprises

Le but de ce projet, démarré en 2012, est de mettre en place un répertoire de groupes d'entreprises tel que l'exige le règlement (CE) No 177/2008 du Parlement européen et du Conseil. Ce répertoire se base sur différentes sources de données nationales et sur des données provenant d'autres pays récoltées par Eurostat. Le travail consiste à reconstituer les groupes d'entreprises résidents ou tronqués sur base des liens reçus entre les unités légales et entre l'unité légale et son «entreprise». Un premier processus permet de collecter et homogénéiser les données. Par la suite ces données sont typées et centralisées dans une base de données relationnelle. Finalement les données validées sont ensuite transformées et chargées dans une base de reporting dédiée aux utilisateurs internes. Le projet en est au statut du prototype. Une deuxième version de ce prototype est prévue en 2014 qui intégrera notamment les évolutions demandées par Eurostat. Les difficultés concernent principalement l'hétérogénéité des données et leur disponibilité tardive.

Statistiques structurelles d'entreprises (SBS)

Cette application permet d'éditer, d'encoder et de consulter l'ensemble des données SBS depuis 1996. Pour ce faire, les données historiques contenues dans des fichiers plats ont été intégrées dans une base de données relationnelle normalisée. La gestion du dictionnaire et des formulaires SBS a été simplifiée grâce au développement d'une application de génération automatique du masque de saisie du questionnaire. La qualité et le contrôle des données récoltées sont facilités à travers une interface de saisie, de consultation et de correction des archives. Le calcul des variables dérivées est automatiquement géré à travers le dictionnaire.

Bases de données de diffusion pour la comptabilité nationale

Le but de ce projet, démarré en mars 2013, est de constituer une base de données pour la comptabilité nationale de laquelle seront extraits à l'avenir les rapports publiés sur le site web du STATEC et ceux transmis à Eurostat. Cette base de données permettra d'assurer une version unique des agrégats et garantira ainsi l'intégrité des données. Le travail de cette année consiste à détailler l'existant sur base d'entretiens avec les acteurs concernés et sur base des documents présentés. Les difficultés rencontrées sont liées à la multitude des processus de flux à analyser et de concepts fonctionnels liés à la comptabilité nationale. Cette analyse se poursuivra en 2014. Elle sera suivie d'une première phase de modélisation de la base de données.

Application des Investissements directs étrangers (IDE)

De nouvelles fonctionnalités ont été implémentées dans l'application IDE et l'accès à la base de données a été étendu à d'autres agents du STATEC. L'implémentation de la sécurité d'accès a constitué un véritable défi car celle-ci reposait sur la couche applicative au lieu de reposer sur la sécurité interne de la base de données.

Registre des bâtiments et des logements

Le développement de l'application a été supervisé par l'unité «Population et Logement». Les délais ont été respectés. La principale difficulté rencontrée a été la gestion des codes postaux et des rues.

Statistiques mensuelles de l'activité dans l'industrie et la construction

Le calcul des indices de l'activité a connu un nouveau «rebasement» pour l'année 2010. Le programme combine le calcul des valeurs de base ainsi que le calcul des indices élémentaires et agrégés. Afin d'harmoniser la chaîne de traitement des données, des parties existantes ont été reprogrammées.

Master Data Management et bases de données intégrées

L'unité «Informatique» a débuté en 2013 la programmation d'un système de gestion des métadonnées. Le but est de permettre de regrouper les données de référence du STATEC et de les distribuer vers les applications et bases de données. Il s'agit en fait d'une base de nomenclatures et de programmes de mise à disposition / diffusion de celles-ci. Les travaux vont se poursuivre dans les années à venir.

3) Infrastructure

Modernisation de notre architecture de virtualisation

Notre architecture de virtualisation a été entièrement modernisée. Le but est de pouvoir proposer des performances accrues en ce qui concerne l'accès mémoire. Les interfaces avec les systèmes de stockage ont aussi été mises à jour vers une technologie 10Gbits afin de préparer le futur.

Mise en place d'un logiciel de gestion de projets pour l'unité «Informatique»

Pour faciliter la gestion des ressources et des tâches, un outil de gestion de projets «open source» personnalisable et riche en fonctionnalités est maintenant utilisé par l'unité «informatique». Pour le moment, le logiciel est seulement utilisé pour la gestion des projets internes à l'informatique et pour le reporting vers la direction.

Modernisation de notre réseau et passage en gigabit pour les postes de travail

Nous avons remplacé les switches, grâce au matériel mis à disposition par le CTIE. Les PCs du STATEC sont maintenant tous connectés au réseau en gigabit.

Etude pour la mise en place d'un ordonnanceur global de tâches

Comme l'unité «Informatique» doit exécuter régulièrement de nombreux jobs (importations, transferts de fichiers, calculs, …) pour l'ensemble des divisions, il a été décidé de mettre en place un ordonnanceur global de tâches. Avec cet outil, il sera possible de gérer, de façon centralisée, l'ensemble des traitements devant s'exécuter sur tous nos serveurs. C'est un développement personnalisé qui a été retenu, plutôt que l'achat d'une solution, pour des raisons de souplesse.

Etude pour la mise en place d'un cloud «On-Premises»

Suite à des besoins toujours plus importants concernant l'échange et la disponibilité de données à l'extérieur du STATEC, il a été décidé d'étudier la possibilité de mettre en place un cloud privé sur notre infrastructure interne. Une étude a démarré à la fin de l'année avec des résultats attendus pour mi-2014.

4) Sécurité informatique

Migration du centre de secours du STATEC

Grâce à l'important travail réalisé par les agents du CTIE, le STATEC a été en mesure de migrer son centre de secours vers un nouveau datacenter. Des travaux sont encore à prévoir mais les délais de déménagement et de réinstallation ont été respectés.

Système de contrôle d'accès au réseau

Le système de contrôle d'accès au réseau a été déployé dans une première phase pour tous les postes de travail fixes. Une seconde phase est encore à prévoir pour les portables car les procédures d'installation d'un nouveau poste posent encore des problèmes.

Sécurisation des ordinateurs portables

Avec l'arrivée des nouveaux ordinateurs portables, une procédure d'installation plus homogène a été mise en place. Celle-ci permet de mieux sécuriser les données stockées via l'encryptage du disque dur à l'aide d'un chip inclus sur la carte mère. Cette technologie permet de lier «logiquement» un disque à un laptop.

Firewalls applicatifs

Des adaptations et de nouvelles configurations ont dû être déployées sur nos firewalls applicatifs afin d'assurer le niveau de sécurité le plus élevé possible pour nos applications exposées sur Internet.

Le 23 avril 2014, le Centre de documentation du STATEC avait organisé, avec la Bibliothèque centrale de la Commission européenne au Luxembourg, un stand avec des livres scientifiques acquis par le STATEC et des livres prêtés auprès de la bibliothèque de la CE.

BUDGET ET PERSONNEL

1) Budget des recettes et des dépenses

1.1. Budget des recettes

RECETTES DES PUBLICATIONS

Les recettes des publications du STATEC sont en baisse en raison de la politique de publication qui privilégie la diffusion gratuite via Internet.

Ventes publications du STATEC par année budgétaire	
Année 2005	29 320 €
Année 2010	12 404 €
Année 2011	9 808 €
Année 2012	12 281 €
Année 2013	7 086 €

RECETTES DES SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

Recettes des subventions versées par la Commission européenne	
Année 2005	503 789 €
Année 2010 (prov.)	421 704 €
Année 2011 (prov.)	273 361 €
Année 2012 (prov.)	108 933 €
Année 2013 (prov.)	148 090 €

1.2. Budget des dépenses

Le tableau suivant renseigne sur l'évolution du budget des dépenses du STATEC.

Budget des dépenses du STATEC		
	Budget annuel en milliers d'EUR	Augmentation en %
Année 1970	553,6	
Année 1980	1.500,6	171,06
Année 1990	2.970,1	97,93
Année 2000	6.693,2	125,35
Année 2010	16.557,0	147,37
Année 2011 (y c. exécution RP 2011)	18.035,8	8,93
Année 2012 (y c. exploitation RP 2011)	18.132,0	0,53
Année 2013 (y c. exploitation RP 2011)	18.951,9	4,52
Année 2014 (provisoire)	19.313,2	1,91

2) Personnel

Effectif en place et à recruter – situation 1er janvier 2014			
STATUT – CARRIERE	*Total*	*Femmes*	*Hommes*
Effectif statut du fonctionnaire	88	34	54
Effectif statut de l'employé permanent et temporaire	72	43	29
Effectif auxiliaire et externe	26	8	18
ANEC – Agence pour l'économie de la connaissance	13	7	6
Total	**199**	**92**	**107**

L'effectif externe est largement affecté à des études particulières.

Le STATEC désire amplifier la recherche économique du STATEC en collaboration avec l'Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance et l'Observatoire de la compétitivité.

3) Gestion du personnel du STATEC

Le STATEC soutient une culture administrative mettant l'accent sur la personnalité, la compétence, l'engagement et la critique constructive. Le STATEC entend développer la communication, le dialogue et l'écoute dans un climat de respect mutuel.
Le STATEC s'engage à accroître le savoir, le savoir-faire et le savoir-être en conciliant la performance et le bien-être au travail.
Le STATEC favorise l'émergence des idées innovatrices, l'autonomie, la responsabilité individuelle et le travail en équipe.

CENTRALE DES BILANS

Le 1er janvier 2012 a marqué le début opérationnel de la Centrale des bilans. Depuis cette date tous les dépôts des comptes annuels (liasses comptables) doivent se faire par le canal électronique et dans leur écrasante majorité passer par la plateforme préparatoire eCDF permettant de recueillir les données structurées des bilans, comptes de profits et pertes et solde des plans comptables.

1) L'infrastructure informatique

L'infrastructure électronique pour la collecte des comptes annuels est hébergée auprès du Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE). Il s'agit de la plateforme électronique de collecte des données financières (eCDF). Le standard XML a été utilisé pour la transmission des données, étant donné qu'il s'agit d'une plateforme commune pour la collecte de données de diverses administrations étatiques – tant pour les comptes annuels que pour les déclarations fiscales. Les entreprises peuvent depuis le 1er janvier 2012, soit télécharger les fichiers XML (pour celles disposant de logiciels informatiques approuvés par le CTIE), soit saisir leurs données comptables en ligne à l'aide de formulaires PDF.

Le Comité de pilotage regroupant le CTIE, le Ministère de la Justice, le Registre de commerce et des sociétés (RCSL) et le STATEC ont poursuivi leur collaboration tout au long de l'année 2013 afin d'assurer le bon fonctionnement du dépôt des comptes annuels. Afin de pouvoir être conforme à l'article 76 de la loi du 19 décembre 2002 relative au Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, le STATEC a mis en place une base de données moyennant laquelle il pourra assurer l'archivage et la conservation sur support informatique des comptes annuels et du solde des comptes déposés au RCSL (donc tous les formulaires «Bilan», «Compte de profits et pertes» et «Soldes des comptes d'après le Plan Comptable Normalisé» préparés et validés via la plateforme eCDF).

2) Règlement grand-ducal d'accès aux données

Le STATEC s'est penché sur la question des modalités d'accès aux données issues des comptes annuels déjà en 2012. Ces formalités devront être fixées par un règlement grand-ducal d'exécution à prendre en application de l'article 77 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. Ces travaux ont été poursuivis en 2013 et ont fait l'objet de discussions et d'études entre le Ministère de la Justice, le RCS et le STATEC. En 2013 les différents acteurs se sont mis d'accord pour assurer une diffusion cohérente des données auprès du public et ont décidé d'entamer des études pour évaluer les possibilités et conditions d'une plateforme commune de diffusion entre le RCS et la Centrale des bilans.

3) Helpdesk

Le STATEC a poursuivi la collaboration avec une firme externe afin de pouvoir mettre à disposition du public une assistance dans la mise en œuvre de la procédure de dépôt électronique des comptes annuels. Le helpdesk est en charge de répondre à des demandes émanant des préparateurs de comptes annuels en matière de :

- remplissage des formulaires standardisés ;
- interprétation et explication des règles de validation appliquées aux formulaires ;
- assistance lors de la procédure de préparation et de validation des comptes annuels à travers la plateforme eCDF.

4) L'espace «Centrale des bilans» sur le portail des statistiques

Le STATEC a élaboré en 2012 une page «FAQ» (Frequently Asked Questions-Foire aux Questions) recensant toutes les questions qui parviennent au STATEC de la part des utilisateurs au sujet de la Centrale des bilans (http ://www.statistiques.public.lu/fr/enquetes/espace-entreprises/centrale-bilans/index.html). En 2013, cette page est régulièrement mise à jour afin de documenter les problématiques soulevées par les utilisateurs. Les travaux de traduction en langues anglaise et allemande sont en cours de validation.

5) Les formations et les campagnes d'information

Le STATEC a été invité en 2013 à présenter la Centrale des bilans à deux occasions, notamment au :

- mois de janvier lors d'une conférence d'information «Actualités comptables et fiscales» organisée par la LSC (Luxembourg School for Commerce), en étroite collaboration avec la société Kluwer ;
- mois d'avril lors du séminaire «Actualités comptables 2013» organisée par l'IFE (International Faculty for Executives).

Tout au long de l'année 2013, le RCSL a organisé des séances de formation plus détaillées permettant aux entreprises et fiduciaires de se familiariser avec la nouvelle procédure de dépôt électronique des comptes annuels. Le STATEC a collaboré aux formations afin de couvrir les questions relatives au volet de préparation et de validation des formulaires sur la plateforme eCDF. Ces formations ont connu un grand succès auprès le monde comptable et entrepreneurial (fiduciaires et entreprises).

6) La collaboration interne

La base de données de la Centrale des bilans est utilisée en interne et permet d'intégrer les données dans les différentes chaînes de production du STATEC. Ce partage de données en interne a permis à certaines unités du STATEC d'alléger différentes enquêtes réalisées auprès des entreprises luxembourgeoises (notamment l'Enquête structurelle sur les entreprises) et a permis d'avoir un premier aperçu sur la qualité des données soumises par les entreprises.

Cette analyse de la qualité a soulevé certaines faiblesses du système de collecte :

- pas de contrôle de validité entre les formulaires «Bilan», «Compte de profits et pertes» et «PCN» conséquences : résultat de l'exercice renseigné dans les trois documents comptables n'est pas toujours identique, la devise utilisée dans les trois documents comptables n'est pas toujours identique, etc. ;
- pas de niveau de détail «minimum» requis – conséquence : le niveau de granularité des données souvent décevant (voire inutilisable) ;
- pas de contraintes sur le délai de dépôt – conséquence : le délai de dépôt légal de 7 mois n'est souvent pas respecté.

Cette analyse a cependant également permis de soulever des lacunes dans la base de données telle qu'elle a été développée en début de projet : les utilisateurs ont besoin de fonctionnalités et variables n'étant initialement pas prévues dans la base de données (conversion de devises, redressements, NACE et chiffres sur l'emploi). De ce fait l'utilisation des données n'est pas encore optimale et un outil de consultation plus performant et de redressement des données de la Centrale des bilans devra être développé.

7) CNC – Commission des Normes Comptables

Au cours de l'année 2013, le STATEC a participé aux travaux des différents groupes de travail de la Commission des normes comptables (CNC). Le STATEC a sollicité la contribution du groupe de travail 2 (GT 2) en charge de la définition, de l'établissement et du suivi du Plan Comptable Normalisé Luxembourgeois et des formulaires standardisés pour la collecte des données de la CNC pour la mise à jour des formulaires standardisés utilisés pour la collecte des comptes annuels. Il a été constaté que certains formulaires contenaient des imperfections et que d'autres nécessitaient une adaptation des libellés. La révision des règles de validation y afférentes s'est fait simultanément.

8) ECCBSO - European Central Committee of Balance Sheet Data Offices

Au niveau européen, le STATEC a poursuivi sa participation aux travaux du Comité des Centrales des bilans européennes (ECCBSO). Ce comité a pour but de promouvoir un échange permanent des informations entre les Centrales de bilans des différents pays membres. Cet échange porte sur les méthodes de classification des entreprises, sur la collecte et le traitement des données et sur les solutions méthodologiques à appliquer aux analyses d'entreprises non financières.

Ce comité tient à jour une base de données commune pour l'échange de données financières et comptables dénommée BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonised). La Centrale des bilans du STATEC s'était engagée à participer dès 2012 (et concernant les données issues des comptes annuels de 2011) aux travaux du groupe de travail BACH. A défaut d'une base de données interne pleinement opérationnelle, une participation active ne pourra valablement débuter qu'à partir de l'année 2014.

Serge Allegrezza, signe la Charte de la diversité Lëtzebuerg le 11 mars 2013

7 STATISTIQUES SOCIALES

STATISTIQUES SOCIALES

CONDITIONS DE VIE

1) Enquête permanente sur le budget des ménages

Cette enquête, consacrée aux dépenses de consommation des ménages, fournit également des indications sur la structure de la consommation. Les résultats de la vague d'enquête 2010 - 2012, centrés sur 2011, ont été publiés au cours du 1er semestre 2013. La procédure de pondération a été mise à jour sur la base des résultats du dernier recensement de la population (RP 2011) et intègre de nouvelles variables explicatives comme la nationalité de la personne de référence du ménage. En 2014, l'enquête introduira les modifications dues aux changements de la nomenclature COICOP. Les questionnaires dans quatre langues (français, allemand, anglais et portugais) ont été mis à jour.

2) Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

L'exploitation et la valorisation des données EU-SILC (European Statistics on Income and Living Conditions) s'est poursuivie au cours de cette année, notamment dans le cadre de la stratégie «Europe 2020» de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les résultats de la vague 2012 de l'enquête ont été publiés dans le rapport «Travail et Cohésion Sociale» du STATEC, sur le site Internet d'Eurostat et via le Portail des statistiques du Grand-Duché. Par ailleurs, deux Regards ont été publiés à partir des données EU-SILC : l'un sur la transmission intergénérationnelle des désavantages sociaux (module 2011) et l'autre traitant du coût du logement pour les ménages.

Au niveau européen, le STATEC a continué de s'impliquer étroitement dans l'ESSnet sur l'analyse des données EU-SILC en Europe (projet «Net-SILC2») en coordonnant un lot consacré au calcul de précision pour les principaux indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale tirés de l'enquête. Les résultats du projet ont été publiés dans un document de travail d'Eurostat (accessible en ligne depuis le site Internet d'Eurostat). Des syntaxes informatiques en SAS et en SPSS ont également été écrites, permettant de produire aisément des estimations de variance pour les principaux indicateurs de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion sociale tirés d'EU-SILC.

3) Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers

Les résultats de l'enquête sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les ménages et les particuliers de 2012 ont été présentés dans deux éditions de la série «Regards» du STATEC.

4) Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidants

Une analyse détaillée a été réalisée sur la base des données de l'enquête 2012 effectuée dans le cadre du nouveau règlement communautaire. Les résultats ont été transmis à Eurostat dans les délais prévus. Les résultats de l'enquête 2012 ont été publiés dans la série «Regards». Un questionnaire sur la satisfaction avec la vie a été ajouté à l'enquête tourisme au 3ème trimestre 2012. Les résultats de cette enquête ont été présentés dans le rapport «Travail et cohésion sociale» ainsi que dans un «Regards».

5) Statistiques sur les accidents de la circulation routière

Les données sur les accidents de la route de l'année 2012 ont été transmises à la Commission dans le format élaboré par les experts de CARE (Community Road Accident Database) et de SafetyNet selon les recommandations du Common Accident Data Set (CADaS).

Un «Regards» sur les piétons dans des accidents de la circulation a été présenté lors de la «Journée européenne de la sécurité routière» organisée par le Ministère du Développement durable et des infrastructures.

6) Statistiques sur les crimes et délits

Après un prétest fait en mars, l'enquête sur la sécurité a été réalisée en juillet et en août via des entretiens téléphoniques. L'échantillon final de cette enquête inclut plus de 3000 personnes âgées de 16 ans ou plus résidant sur le territoire du Grand-Duché. Ces individus ont été interrogés notamment afin de savoir s'ils ont été victimes de crimes ou délits au cours des 5 dernières années. Cette enquête de victimation est complémentaire aux données de la police qui s'appuient sur les plaintes déposées par les victimes.

Les premiers résultats de l'enquête sur la sécurité ont été présentés lors d'une conférence de presse au début du mois de décembre 2013. Un workshop sur les statistiques de la criminalité s'est tenu en début d'année 2014. Le STATEC a signé une convention avec l'Université de Luxembourg en vue de l'exploitation et de la diffusion des données de cette enquête.

7) Enquête sur l'emploi du temps

Un projet pilote pour cette enquête a été réalisé au dernier trimestre 2013 auprès d'un échantillon de 200 ménages. Une formation pour les enquêteurs a eu lieu en septembre 2013. Les résultats et les enseignements du projet seront pris en compte dans la conception de l'enquête en 2014. L'échantillon sera identique à celui de l'enquête sur le budget des ménages (EBM).

L'agenda, ainsi que les instructions aux ménages, ont été élaborés dans trois langues (français, allemand et anglais). La nomenclature d'Eurostat concernant les enquêtes sur l'utilisation du temps a été adaptée aux besoins du STATEC.

PUBLICATIONS 2013

L'unité «Conditions de vie» a rédigé/contribué aux publications suivantes :

Regards

- 22/2013 Regards sur le coût du logement pour les ménages
- 20/2013 Regards sur la satisfaction des ménages résidants à l'égard de leur vie
- 18/2013 Regards sur les voyages d'affaires des résidants 2012
- 14/2013 Regards sur le volume du tourisme et le comportement de voyages de loisirs des résidants en 2012
- 08/2013 Regards sur les internautes au Luxembourg et dans l'UE27
- 07/2013 Regards sur les piétons dans des accidents corporels de la route
- 04/2013 Regards sur la transmission intergénérationnelle des avantages et désavantages sociaux
- 01/2013 Regards sur les technologies de l'information et de la communication dans les ménages

Cahiers économiques

- Rapport travail et cohésion sociale, 2013

MARCHÉ DU TRAVAIL ET ÉDUCATION

1) Enquête sur les forces de travail

L'enquête sur les forces de travail (EFT) relative à l'année 2012 a été bouclée et la vague relative à l'année 2013 a été lancée. Les données trimestrielles et annuelles ont été transmises dans les délais fixés par le règlement (CE) nº 577/98. En outre, les rapports qualité trimestriels et annuels ont été établis et transmis à Eurostat. En vue de l'introduction d'un panel rotatif à partir de 2015, une étude de faisabilité a été préparée.

2) Enquête sur le coût de la main-d'œuvre 2012

L'enquête sur le coût de la main-d'œuvre 2012 a été lancée au mois de mai 2013. Il y a eu trois rappels et le taux de réponse s'établit à 91.5 %. L'enquête a été réalisée en ligne à l'aide de questionnaires électroniques. Les entreprises ont néanmoins eu la possibilité d'imprimer le questionnaire et de le renvoyer en format papier. Seulement 5 % des répondants ont utilisé cette option. L'analyse des données a été entamée et la publication des résultats est prévue pour le 2e trimestre 2014.

3) Indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre

L'indice du coût de la main-d'œuvre (*Labour Cost Index*) a été produit et transmis dans les délais imposés par le règlement (CE) n°450/2003. Un rapport qualité a été transmis à Eurostat au 31 aout 2013, en respectant le délai imparti.

4) Statistiques d'emplois vacants

Les statistiques d'emplois vacants (*Job Vacancy Statistics*) ont été produites trimestriellement conformément aux dispositions du règlement (CE) nº 453/2008. Les données ont été transmises dans les délais. Un rapport qualité a été rendu à Eurostat en août 2013.

5) Communiqué régulier sur l'emploi salarié

L'indicateur rapide série L (emploi salarié) a été arrêté et remplacé par un Statnews trimestriel sur l'emploi salarié intérieur. Ce Statnews est dorénavant publié les 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre de chaque année. Les séries sont disponibles sur le Portail des statistiques dans la rubrique «Marché du travail».

6) Chômage et emploi par commune

Les statistiques sur l'emploi et le chômage par commune relatives à l'année 2012 ont été produites et diffusées en mai 2013.

7) Statistiques sur les systèmes d'éducation et de formation professionnelle

L'unité SOC2 a participé à des réunions internationales organisées par Eurostat et par l'OCDE au sujet des statistiques de l'éducation. La collaboration avec le service statistique du Ministère de l'Education nationale a été intensifiée.

8) Comité de l'emploi de la Commission européenne

Un collaborateur de l'unité a participé aux travaux du groupe des indicateurs du comité de l'emploi (*EMCO Indicators Group*) de la Commission européenne.

9) Réseau RETEL (Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi)

L'unité a participé aux travaux du réseau RETEL mis en place par le Ministère du travail et de l'emploi. Les travaux ont porté sur la création d'un *datawarehouse* pour stocker et rendre accessibles des données administratives et l'élaboration d'un tableau de bord sur l'emploi.

10) Projet «conventions collectives»

L'unité a lancé un projet portant sur la construction d'une base de données sur les conventions collectives. Cette base de données contiendra des informations quantitatives et qualitatives sur les conventions collectives en vigueur au Luxembourg. La base de données permettra également le calcul d'un indice des salaires conventionnés. Le projet est mené ensemble avec des chercheurs de l'équipe «Entreprises et organisation industrielle» du CEPS et financé par le RETEL.

PUBLICATIONS 2013

L'unité SOC2 a rédigé/contribué aux publications suivantes :

Regards

- 21/2013 Regards sur le chômage des jeunes
- 10/2013 Regards sur les salaires des travailleurs à temps partiel
- 09/2013 Regards sur le travail à temps partiel

Bulletin du Statec

- 2/2012 Salaires, emploi et conditions de travail
- 1/2013 L'éducation des adultes au Grand-Duché de Luxembourg

Cahiers économiques

- 116 Rapport travail et cohésion sociale 2013

Économie et statistiques

- 64/2013 Multivariate Analyses on Continuing Vocational Training in Luxembourg
- 66/2013 Patterns of Low-Wage Employment and Related Indicators in Europe

Livre : Luxembourg 1960-2010

- L'évolution de l'enseignement depuis 1960

POPULATION ET LOGEMENT

1) Recensement de la population (RP2011)

Les travaux relatifs au recensement de la population ont été une des activités principales de l'unité au cours de l'année 2013 et les principales tâches ont été :

- Contrôles de cohérence entre les variables CITP (profession), NACE (secteur d'activité) et niveau d'instruction.

La codification manuelle des codes CITP a été finalisée et des contrôles de cohérence entre les professions, les secteurs d'activité et les niveaux d'instruction ont été effectués.

- Contrôles de cohérence sur les variables concernant les immeubles et les logements.

Des contrôles de qualité ont été effectués sur les données recensées sur les caractéristiques des immeubles et des logements.

- Codification des noyaux familiaux et analyses des différents types de ménage.

La méthodologie et le programme informatique réalisés ont permis d'attribuer à chaque personne toutes les variables nécessaires à l'identification des types de ménage et types de famille.

- Confection des hypercubes pour la transmission des données à Eurostat ensemble avec l'unité «Informatique» (SG2).

Des variables supplémentaires ont été créées afin de répondre aux demandes d'Eurostat et transmises à l'unité SG2 qui a procédé à la réalisation des hypercubes. Ces hypercubes ont été mis à la disposition d'Eurostat via le Census Hub.

- Collaboration avec l'Université du Luxembourg en vue de la publication des résultats du RP2011.

Le comité de pilotage composé de membres de l'unité de recherche INSIDE (Université de Luxembourg) et de la division des statistiques sociales (STATEC), a poursuivi l'analyse des données du recensement de la population de 2011.

Au cours de l'année 2013, 23 numéros de la série «RP2011 – Premiers résultats» ont été publiés. Les 30 numéros de cette série seront compilés dans un ouvrage édité au printemps 2014.

2) Registre des bâtiments et des logements

Certaines données sur les immeubles et les logements collectées lors du recensement général de la population de 2011 ont servi à la création du Registre des bâtiments et des logements (RBL).

Afin de mettre à jour ce registre qui, au début, ne reflétait qu'une image du stock des bâtiments résidentiels et semi-résidentiels au 1er février 2011, il a été procédé de la manière suivante :

- L'ajout de nouvelles constructions se fait à partir de la statistique sur les bâtiments achevés ;
- La modification des caractéristiques des bâtiments et logements existants se fait à partir d'une nouvelle enquête (statistiques sur les transformations et les démolitions des bâtiments) auprès des propriétaires ayant introduit une demande d'autorisation de bâtir auprès de leur commune. Toute transformation majeure nécessite ce type d'autorisation. L'unité ENT4 (division Entreprises) transmet régulièrement à l'unité SOC3 les relevés des autorisations de bâtir qu'elle reçoit des différentes communes afin d'établir la statistique sur les autorisations de bâtir.
- La démolition des bâtiments est enregistrée à partir de cette même source, toute démolition nécessitant également une autorisation.

3) Statistiques des bâtiments achevés

La publication des résultats relatifs à l'année de référence 2011 de l'enquête sur les bâtiments achevés a été légèrement retardée en raison du changement des programmes informatiques utilisés pour la saisie des questionnaires. Les tableaux de l'enquête qui a pour objet de recenser tous les bâtiments dont la construction a été achevée au cours d'une même année, peuvent être téléchargés à partir du portail des statistiques.

4) Statistiques des transformations et les démolitions des bâtiments

Pour la mise à jour du Registre des bâtiments et des logements (RBL), le STATEC a lancé une nouvelle enquête auprès des propriétaires ayant demandé une autorisation de bâtir afin de transformer ou démolir leur logement.

Les relevés des autorisations de bâtir mis à la disposition par la division Entreprises ont été dépouillés afin de détecter les demandes de transformation et de démolition. Des questionnaires (reprenant les variables contenues dans le RBL) ont été adressés aux personnes concernées. La saisie des données se fait à travers l'application informatique conçue pour le RBL.

5) État civil

En ce qui concerne les statistiques démographiques, les travaux courants ont eu lieu en grande partie selon le calendrier prévu. Toutefois les données sur les divorces n'ont pu être collectées qu'avec un certain retard auprès des tribunaux d'arrondissements qui ont dû faire face aux changements apportés aux programmes informatiques destinés à établir les statistiques des tribunaux.

Le vote du Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques européennes sur la démographie qui était prévu pour janvier 2013 a été reporté au 20 novembre 2013. La première année de référence, pour les statistiques à transmettre sous ce règlement, est l'année 2013.

6) Statistiques sur la migration et la protection internationale

Les travaux entamés depuis 2008 en vue de l'amélioration de la qualité des données sur les migrations internationales ont été poursuivis.

La collaboration du STATEC au sein du EMN-NCP LU (*European Migration Network – National Contact Point Luxembourg*) a permis de contribuer à une amélioration des statistiques en matière de demandeurs d'asile et de réfugiés, également fournies à Eurostat dans le cadre du règlement européen.

7) Acquisitions de la nationalité luxembourgeoise

Après le ralentissement observé en 2011, le nombre d'acquisitions de la nationalité luxembourgeoise est de nouveau reparti à la hausse en 2012. L'effet de la loi sur les naturalisations ne se dément pas et avec 4 680 cas, leur nombre a atteint un niveau jamais observé auparavant. Un tiers de ces acquisitions concernent des personnes non résidantes, cette proportion ayant quadruplé entre 2011 et 2012.

8) Recensement fiscal

L'encodage des états récapitulatifs des fiches logement du recensement fiscal relatif à l'année 2012 a eu lieu conformément au calendrier, les tableaux statistiques y relatifs ont également été établis.

A noter que le recensement fiscal du 15 octobre 2012, prévu par l'article 165 de la loi générale des impôts, a été le dernier recensement fiscal organisé par les administrations communales.

9) Réseau RETEL (Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi)

L'unité a participé aux travaux du réseau RETEL, mis en place par le Ministère du travail et de l'emploi. Un collaborateur de l'unité a fait une présentation au colloque organisé par le RETEL au mois de novembre 2013.

10) Plan directeur sectoriel lycées (PDSL)

Deux collaborateurs de l'unité SOC3 sont membres du groupe interministériel «Plan directeur sectoriel lycées» qui vise à intégrer la construction des nouveaux établissements scolaires dans une logique territoriale, de manière à créer une infrastructure scolaire décentralisée, régionalisée et équilibrée qui permettra, par ailleurs, de réduire la distance à parcourir par les élèves et d'organiser plus facilement les transports scolaires. A cette fin l'unité SOC3 a réalisé des projections à l'horizon 2030 de la population scolaire par pôle d'enseignement.

PUBLICATIONS

L'unité a rédigé ou contribué aux publications suivantes :

- le Communiqué N°16/2013 La progression de la population du Grand-Duché continue

Dans la série «Regards»

- 15/2013 Regards sur le profil des électeurs
- 19/2013 Regards sur la mortalité

Dans la série «RP 2011 - Premiers résultats»

- N°08 La situation du logement : immeubles d'habitation, ménages, propriétaires et locataires
- N°09 Surface et équipement du logement
- N°10 Location : surfaces et loyers
- N°11 Immigration et migrations internes
- N°12 L'arrière-plan migratoire de la population du Grand-Duché de Luxembourg
- N°13 Les langues parlées au travail, à l'école et/ou à la maison
- N°14 1.8 % de la population vit dans un ménage collectif
- N°15 Ménages et types de familles
- N°16 Les Italiens au Luxembourg
- N°17 La langue principale, celle que l'on maîtrise le mieux
- N°18 Les Portugais au Luxembourg
- N°19 Niveau d'éducation de la population du Grand-Duché de Luxembourg
- N°20 Les Français au Luxembourg
- N°21 Les Belges au Luxembourg
- N°22 La Ville de Luxembourg et sa périphérie
- N°23 Les quartiers de la Ville de Luxembourg
- N°24 Les personnes vivant en couple
- N°25 Les communes de la Nordstad
- N°26 Les communes de la région sud
- N°27 Les Allemands au Luxembourg
- N°28 Enfants, jeunes et jeunes adultes
- N°29 Les personnes âgées
- N°30 La transition des jeunes de l'éducation vers l'emploi

Dans la série «Cahiers économiques»

- Contributions au Cahier économique N°116 Rapport travail et cohésion sociale 2013

PRIX

1) Indice des prix à la consommation (IPC)

La production régulière de l'indice des prix à la consommation (IPCN et IPCH) a été assurée dans le respect du calendrier fixé. Conformément à la réglementation, la Commission de l'indice des prix à la consommation, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication des résultats.

Le STATEC devra utiliser une nouvelle version plus détaillée de la nomenclature COICOP à partir de janvier 2015 pour rester conforme avec la règlementation européenne (en cours de révision). Les travaux d'implémentation de cette nouvelle classification ont débuté. En outre, dans le but de garantir la qualité statistique requise au niveau communautaire, le STATEC s'efforcera d'implémenter les recommandations méthodologiques sur des sujets bien précis (par exemple : services de télécommunication, couverture géographique des achats effectués par Internet, commerce électronique).

Dans le cadre de la simplification administrative et de la modernisation de l'Etat, le STATEC s'est engagé dans la voie de la modernisation de ses méthodes de collecte de prix. Trois projets ont été lancés qui s'alignent sur la stratégie de la Commission Européenne en matière de modernisation des statistiques de prix. Un premier projet qui devrait aboutir en 2014, se rapporte à l'introduction de tablettes tactiles pour les relevés des prix sur le terrain et le transfert des données au STATEC via le réseau mobile, ce qui permettra d'optimiser le processus de production. Un deuxième projet concerne l'exploitation des données de passage en caisse des grandes surfaces à des fins statistiques. Une infrastructure informatique permettant de gérer ce type de données est en cours de développement. En s'inspirant de travaux déjà réalisés dans d'autres pays, le STATEC est en train d'explorer les différentes méthodes permettant de calculer des séries indiciaires à partir de ces données. Finalement, un dernier projet consiste à automatiser les relevés de prix effectués sur Internet pour les besoins de l'indice des prix à la consommation.

En conséquence d'une gouvernance renforcée en matière de statistique publique, le STATEC est amené à fournir un premier inventaire complet de ses sources et méthodes pour l'indice des prix à la consommation harmonisé.

2) Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)

En 2013, le STATEC a contribué aux enquêtes de prix réalisées dans le cadre du programme de comparaison international. Deux vastes enquêtes de prix ont été réalisées sur le terrain, l'une sur les biens et services liés à la maison et au jardin et l'autre sur les transports, les restaurants et hôtels. Pour la deuxième année en collaboration avec l'IGSS, l'unité SOC4 a contribué au programme de comparaison expérimental des prix d'Eurostat et de l'OCDE, en fournissant des prix sur le coût du traitement des malades dans les hôpitaux du pays.

3) Prix de la construction et des logements

Conformément au calendrier, les résultats de l'indice des prix de la construction ont été diffusés dans la série «Indicateurs rapides-Série A2». La Commission technique consultative des indices de prix de la construction, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication dans le but d'avaliser les résultats.

En matière de prix du logement, le règlement (UE) N°93/2013 concernant l'établissement d'indices des prix des logements occupés par leur propriétaire prévoit une première transmission des séries à la Commission européenne en 2014. Les séries en question se rapportent aux prix des logements, aux coûts de maintenance et de réparations majeures et aux autres frais additionnels liés à l'acquisition d'un logement. Les indices de prix des logements couvrant pour l'instant seulement les appartements seront élargis aux maisons unifamiliales en 2014.

L'abolition du recensement fiscal a créé une lacune au niveau des statistiques sur les loyers, utilisées dans les comptes nationaux et pour l'indice des prix à la consommation. Le STATEC a lancé une nouvelle enquête unique couvrant tous les besoins statistiques relatifs aux loyers. De manière générale, en matière de statistiques du logement, le STATEC compte poursuivre sa mission de coordination nationale.

4) Prix à la production

La production mensuelle de l'indice des prix à la production industrielle a été garantie. Les résultats ont été publiés dans la collection «Indicateurs rapides - Série A3» qui reprend les principaux résultats. En 2013 l'unité SOC4 a finalisé les travaux de révision de l'indice qui avaient été entamés en 2012. Depuis mars 2013, l'indice est publié dans la nouvelle base avec le nouveau schéma de pondération et des séries rétrospectives ont été calculées jusqu'en janvier 2010. L'indice trimestriel des prix à la production des services a aussi été établi trimestriellement.

PUBLICATIONS

L'unité «Prix» a participé aux publications et événements suivants :

- Short-term Movements of the RY-GEKS Price Index ; Is the Failure of the Identity Test Really a Problem ?, Ottawa group, Commission de statistique des Nations Unies, Copenhagen, mai 2013.
- The use of scanner data in Luxembourg, Workshop on Scanner Data for HICP, Eurostat, Lisbonne, septembre 2013.
- L'inflation par catégories de ménages, Rapport travail et cohésion sociale 2013, STATEC, octobre 2013.
- A new price index for single-family houses in Luxembourg, Workshop Owner-occupied Housing, Eurostat, Rome, décembre 2013.

STATISTIQUES D'ENTREPRISES 8

STATISTIQUES D'ENTREPRISES

COMMERCE EXTÉRIEUR

La préparation du projet SIMSTAT, la simplification de la procédure de collecte en matière d'INTRASTAT ainsi que le rebasement des indices du commerce extérieur figuraient parmi les objectifs opérationnels de l'année 2013.

1) Lancement du projet communautaire SIMSTAT

Dans les années à venir les processus de collecte, de production et de diffusion des statistiques du commerce extérieur seront fortement impactés par le programme communautaire SIMSTAT (Single Market Statistics). SIMSTAT fait partie intégrante de la loi-cadre FRIBS (Framework Regulation Integrating Business Statistics) dont l'entrée en vigueur est programmée pour le 1er janvier 2017.

L'objectif central de SIMSTAT est la réduction significative de la charge de réponse des redevables INTRASTAT. La Commission européenne entend atteindre cet objectif en ouvrant la voie à un système de rapport à flux unique. La finalité d'un tel système serait de collecter uniquement les livraisons intra-communautaires auprès des opérateurs concernés. Les données concernant les acquisitions seraient collectées par les États membres non plus auprès de leurs firmes importatrices, mais via les données miroirs disponibles dans les 27 autres États membres. Le remplacement de la collecte directe par les données miroirs s'étalera sur plusieurs années en haussant progressivement le seuil d'exemption à l'importation. Ce seuil s'exprime en valeur annuelle des acquisitions intra-communautaires en deçà desquelles les redevables sont dispensés de fournir des information INTRASTAT.

Le passage à un tel système soulève de nombreuses questions d'ordre juridique, méthodologique et technique. Afin que les Etats membres puissent entamer des travaux préparatoires avant 2017, la Commission européenne envisage d'amender l'article relatif à l'échange de données confidentielles du règlement INTRASTAT de sorte à autoriser l'échange de micro-données entre Etats membres à des fins statistiques.

Au cours du 2e trimestre 2013, Eurostat a commencé à développer un système d'échange de micro-données entre Etats membres. Ce système sera testé par les Etats membres à partir du 2e trimestre 2015. A part les spécifications purement techniques concernant la transmission de données, ce projet déterminera également les normes statistiques (qualité, disponibilité, confidentialité, etc.) auxquelles les données échangées devraient répondre.

De plus, le STATEC a obtenu l'accord de principe de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines en ce qui concerne l'accès aux informations VIES (VAT Information Exchange System). Ces informations fiscales constituent une source d'information importante voire indispensable dans le contexte d'un système de rapport à flux unique.

2) Nouvel outil de collecte online, l'IDEP.WEB

Le 1er février 2013, le STATEC a mis en ligne l'application IDEP.WEB. Il s'agit un nouveau service qui permet de déposer via Internet les déclarations sur les échanges intra-communautaires de biens (INTRASTAT) et celles sur les transactions extérieures de services (balance des paiements).

Le nouveau service en ligne est destiné à remplacer à court terme l'IDEP.NET, le formulaire électronique offline du STATEC. IDEP.WEB ne nécessite aucune installation de composants offline et le déploiement des mises à jour se fait automatiquement sans aucune intervention manuelle de la part de l'usager. La solution online offre aux déclarants la même panoplie de fonctionnalités que celle offerte par IDEP.NET. De plus, les usagers peuvent migrer la plupart de leurs configurations du NET vers le WEB.

Un quart des redevables, essentiellement des PME, dépose toujours la déclaration de manière classique, c'est-à-dire par courrier postal, par fax ou par courriel dans des formats difficilement exploitables tels qu'Excel, Word, PDF ou JPG. Particulièrement pour ces sociétés ne déclarant que quelques transactions par mois, l'IDEP.WEB constitue une réelle alternative au formulaire papier. Une campagne de promotion a eu lieu en octobre 2013. L'objectif à moyen terme sera de réduire significativement la part des formulaires papier voire de supprimer entièrement la voie classique d'édition et de dépôt de la déclaration INTRASTAT.

Pour promouvoir la migration vers IDEP.WEB, le STATEC propose également aux entreprises redevables des formations gratuites au logiciel.

3) Année de base 2010 pour les indices du commerce extérieur

En avril 2013, l'unité du STATEC a procédé à un rebasement des indices du commerce extérieur : ils passent de l'année de base 2005 à 2010. Tous les cinq ans, l'année de base est changée étant donné que la pertinence des indices des valeurs unitaires de type Paasche et des indices de volume de type Laspeyres d'une base fixe donnée décroît avec l'âge.

L'indice des valeurs unitaires est calculé sur la base d'un échantillon de produits représentatifs. A chaque migration les paniers à l'importation et à l'exportation sont révisés de façon à recueillir les codes-produit les plus représentatifs du commerce extérieur des trois dernières années. L'échantillon de l'année de base 2010 se compose de 492 et 976 groupes de produit à l'exportation respectivement à l'importation.

L'indice des valeurs unitaires, l'indice de valeur et l'indice de volume sont publiés trimestriellement dans le cadre de l'Indicateur rapide H2.

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

1) Production de statistiques dans le cadre d'obligations communautaires

Les travaux réguliers effectués par l'unité des investissements directs étrangers du STATEC dans le cadre des obligations communautaires sont :

- la production des statistiques des investissements directs étrangers,
- les statistiques sortantes sur les filiales étrangères (O-FATS) ;
- la production des données relatives à la Position Extérieure Globale (PEG) établie en collaboration avec la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne et Eurostat,
- les requêtes d'Eurostat dans le cadre du fascicule «Vade-mecum, résultant dans la production de fichiers qui sont également transmis à l'OCDE.

En outre, le Luxembourg participe au «CDIS – Coordinated Direct Investment Survey» du FMI qui est désormais une enquête régulière à fréquence annuelle ainsi qu'au «FDI network» des stocks IDE, un réseau d'échange bilatéral mis en place au niveau du SSE afin de réduire les asymétries internationales dans les statistiques IDE.

Dans le cadre de son cinquantenaire, le STATEC avait organisé une Conférence avec le Professeur Stefano BARTOLINI de l'université de Sienne, intitulé «De la statistique du bien-être au Manifeste pour le bonheur».

2) Nouveau cadre méthodologique pour l'enquête IDE 2012

L'enquête IDE 2012, qui a été lancée en avril 2013, est désormais 'paperless' et intègre les adaptations qui permettent de produire les statistiques IDE selon le nouveau cadre méthodologique établi par la «Benchmark Definition» (4e édition) et le manuel de la Balance des Paiements (6e édition). Le nouveau questionnaire ainsi que toute la documentation y relative peuvent être téléchargés à partir du Portail statistique.

Le nombre de questionnaires retournés au STATEC dans le cadre de l'enquête IDE a plus que doublé depuis le début de cette enquête. La saisie des données brutes ainsi que le redressement des réponses incomplètes ont été réalisés au cours de l'année. L'exploitation semi-automatique des réponses n'a été réalisable qu'en partie du fait qu'un nombre important de déclarants n'a pas respecté le format prédéfini du questionnaire électronique.

Dans le contexte de la globalisation, nous sommes en outre confrontés à une dynamique et complexité accrues des structures de participations des entreprises multinationales. En conséquence, la durée des travaux d'analyse et de contrôle des données brutes, garants de la bonne qualité des statistiques finales, augmente constamment avec le volume des variables et questionnaires à traiter.

PUBLICATIONS

- Regards 02/2013 sur les Investissements Directs Étrangers

STATISTIQUES STRUCTURELLES D'ENTREPRISES

Principaux projets dans le domaine des statistiques structurelles d'entreprises (SSE)

Série temporelle des SSE 2005-2012 révisée

La refonte de l'ensemble de la chaîne de production des SSE a été achevée en mai 2013. Grâce à ce nouveau processus, les séries statistiques des SSE sont désormais disponibles à partir de l'année de référence 2005 suivant la nomenclature d'activités NACE Rév.2. En outre, la révision a incorporé l'utilisation accrue des données relatives à l'emploi et aux frais de personnel en provenance de sources administratives, assurant ainsi une meilleure qualité de ces variables sur toute la série révisée. Pour les années antérieures à 2005, il n'a pas été possible d'établir une révision notamment pour cause d'indisponibilité de données de base pour certaines activités économiques spécifiques.

Le STATEC s'est dotée d'un nouveau processus de production des tableaux statistiques ainsi que d'une politique de confidentialité formalisée et révisée pour les SSE. En raison de la survenance de travaux imprévus, l'analyse de la confidentialité des statistiques révisées, qui constitue la majeure partie des travaux de diffusion, a pris du retard par rapport au calendrier prévisionnel. La diffusion des tableaux statistiques et la rédaction du bulletin n'ont de ce fait pas pu être réalisées en 2013. Ces travaux sont reportés à l'année 2014.

Services aux entreprises : nouvelle demande statistique communautaire

Pour certaines activités de services aux entreprises, des statistiques sur la ventilation du chiffre d'affaires selon la classification des produits associés aux activités (CPA) au niveau le plus fin font désormais partie du programme de transmission communautaire des SSE. Afin de produire ces statistiques, l'équipe du STATEC a conçu et implémenté un processus de collecte et de traitement de données spécifique. Pour l'année de référence 2011, la ventilation du chiffre d'affaires par produit concerne les entreprises occupant au moins 20 personnes et actives à titre principal dans le domaine des services informatiques, des activités de publicité et de marketing et des activités de mise à disposition de personnel. Vu la faible taille de la population-cible, le nombre de cellules confidentielles est relativement élevé.

L'intégration des données en provenance de la Centrale des bilans reportée à 2014

A ce jour, la mise en correspondance entre les comptes du PCN et le système des variables SSE est achevée sur le plan théorique. Cependant, le projet a pris du retard sur le plan de l'intégration et de la réconciliation des données proprement dites.
Les défis se situent tant sur le plan informatique que sur le plan technique.

Agriculture

Bulletin sur les statistiques sur la structure des exploitations agricoles et sur les méthodes de production agricole

Le bulletin, publié au début de l'année 2014, a été rédigé en collaboration avec la division statistique du Service d'économie rurale. Il couvre les aspects structurels, technico-économiques, régionaux, mais aussi environnementaux de l'agriculture luxembourgeoise de 1975 à 2012. Il est complété par un volet entièrement nouveau sur les méthodes de production agricoles en 2010.

La vente de pesticides : nouvelle demande statistique communautaire

La première enquête sur la vente de pesticides a été lancée en 2013 en vue de collecter les quantités de produits phytopharmaceutiques mis sur le marché par les entreprises luxembourgeoises pour les années de référence 2011 et 2012. Le STATEC a développé et implémenté durant l'année 2013 un processus de traitement de données complet en vue de produire les tableaux statistiques sur les quantités de substances actives, tel que le prévoit le règlement communautaire 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides.

Les statistiques 2011 et 2012 ont été transmises à Eurostat lors du dernier trimestre 2013 ; les résultats 2011 étaient disponibles avec un retard de 9 mois par rapport à l'échéancier fixé par Eurostat, tandis que les données 2012 ont été transmises dans les délais.

PUBLICATIONS

- Bulletin «La structure des exploitations agricoles en 2012 et les méthodes de production agricole en 2010»
- «Liste des principaux employeurs au 1er janvier 2013»

INDICATEURS CONJONCTURELS

1) Statistiques à court terme – rebasement d'indices et production de nouveaux indices trimestriels

Les indices à court terme de l'industrie et de la construction 2010 ont été rebasés en 2013. Il s'agit des indices de la production, du nombre de personnes occupées, des rémunérations, des heures travaillées et du chiffre d'affaires ; les indices se rapportant à cette dernière variable ne sont calculés que pour l'industrie.

Les travaux en relation avec le passage à la base 2010 = 100, réalisés en collaboration avec l'unité informatique du STATEC, sont allés de l'adaptation de la base de données, de la mise à jour des pondérations jusqu'à l'ajustement de l'ensemble de la chaîne de production.

La législation européenne prévoit la production d'indices trimestriels sur les heures travaillées et les rémunérations dans le commerce de détail et les autres services à partir de 2013. Le STATEC se base intégralement sur les résultats de l'enquête sur les forces de travail et sur des fichiers administratifs existants pour établir ces nouveaux indices. La première transmission de résultats à Eurostat a eu lieu vers la mi-juin 2013.

2) Enquêtes de conjoncture dans le commerce et les services

Depuis 2005, le STATEC collabore étroitement avec la Chambre de commerce luxembourgeoise dans le cadre des enquêtes de conjoncture dans le commerce et les services non financiers. A l'origine trimestrielles, ces enquêtes sont devenues mensuelles en début de l'année 2012. Les résultats y relatifs sont transmis à la Commission européenne depuis mars 2013.

En octobre 2013, le panel d'entreprises utilisé dans le cadre de cette statistique a été recomposé. Il tient compte des plus importantes entreprises des différentes branches d'activité.

3) Statistiques sur les transports routiers de marchandises : introduction de tests de cohérence

Ces statistiques portent sur les caractéristiques des véhicules, les trajets effectués et les marchandises transportées. Elles concernent tous les véhicules automoteurs de transport de marchandises immatriculés au Luxembourg et ayant une charge utile d'au moins 3500 kg. Pour chaque véhicule, un questionnaire portant sur l'activité au cours d'une semaine doit être rempli. Trimestriellement, le STATEC diffuse les résultats y relatifs à Eurostat.

Au cours du troisième trimestre 2013, l'unité «Indicateurs conjoncturels» a introduit une multitude de tests dans les programmes de calcul de résultats des statistiques sur le transport routier de marchandises. Ces tests de validation sont décrits dans le manuel méthodologique européen relatif à cette statistique. Leur implémentation permet désormais de transmettre des fichiers trimestriels d'une meilleure qualité, validés par Eurostat.

4) Statistiques d'hébergement touristique : Amélioration de la gestion de collecte de données

Un système de gestion performant et quasiment automatisé, permettant de contacter par e-mail les non-répondants ainsi que les établissements dont les données transmises sont insuffisantes, a été finalisé en 2013. Les concernés sont invités à envoyer les fiches manquantes ou à indiquer la raison de la faible rentrée de fiches (p.ex. période de fermeture, moins de clients, etc.).

Le STATEC a également participé aux séances de formation organisées dans le cadre du passage obligatoire au système de transmission électronique des fiches d'hébergement. Chaque établissement devant encore passer au système électronique a reçu toute information nécessaire lui permettant de se conformer aux dispositions légales. Dans ce contexte, il faut remarquer que l'introduction du système de transmission électronique de données a d'une part accéléré la disponibilité des statistiques, mais d'autre part, les défauts de jeunesse du système ont engendré de nouveaux problèmes.

En juillet 2013, le STATEC a lancé une enquête auprès des établissements afin de mettre à jour la base de données avec les indications sur les périodes de fermeture, les capacités en termes de nombre de chambres, de places-lits ou encore d'emplacements sur les campings. Ces indications, tout comme celles reprises de sites internet ou encore de publications de l'ONT sont à la base des statistiques sur les capacités offertes et du taux d'occupation des hôtels.

PUBLICATIONS

- Un bulletin du STATEC portant sur les «Statistiques d'hébergement touristique 2010 à 2012 - capacités et séjours» a été publié le 20 novembre 2013

Le Ministre de l'Économie Étienne Schneider et Serge Allegrezza, directeur du STATEC lors de la présentation de vœux du Nouvel An.

RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES

1) Classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel

Le classement des entreprises par code NACE/secteur institutionnel se fait en premier lieu en utilisant les renseignements obtenus par notre enquête mensuelle sur les activités économiques. Cette enquête s'adresse à toute personne morale nouvellement créée incorporée au Luxembourg. Elle a principalement les objectifs suivants :

- la détermination de l'activité économique exercée par les entreprises (code NACE) ;
- la détermination du secteur institutionnel auquel appartient l'entreprise ;
- l'identification de mouvements démographiques des entreprises (changement de forme juridique, de propriétaire, fusions, scissions,…).

De novembre 2012 à octobre 2013 quelque 9 425 nouveaux questionnaires ont été envoyés. Plus de 8 619 questionnaires nous ont été renvoyés. Quelque 29 391 codes NACE ont été attribués aux entreprises ou modifiés, soit sur base des informations reçues de l'enquête, soit sur base d'autres sources d'informations. Plus de 3 300 codes NACE ont été confirmés par courrier aux entreprises au cours des 12 mois précédents.

Les codes NACE attribués aux entreprises peuvent être consultés sur le volet «entreprises» du Portail internet «De Guichet» édité par le Ministère de l'économie et du commerce extérieur : http ://www.guichet.public.lu/fr/entreprises/code_nace/index.php.

2) Démographie des entreprises

La collecte annuelle harmonisée des données sur la démographie des entreprises est inscrite à l'annexe IX du règlement (CEE) n°295/2008 du Conseil. La production des données sur la démographie des entreprises et leur transmission à la Commission européenne (Eurostat) est obligatoire pour les Etats membres de l'UE et se fait sur une base annuelle pour le 30 juin au plus tard. Les travaux pour compiler les données pour l'année de référence 2011 (collecte 2013) ont été achevés en septembre 2013 (retard de 75 jours). A part cette obligation, il faut surtout noter l'intérêt politique pour les indicateurs construits sur base de ces données.

Le STATEC a participé également à la production et compilation des données pour les projets européens «Employer business demography» et «High growth enterprises». Les données ont été transmises à Eurostat en septembre 2013.

Le STATEC a participé en 2013 pour la première fois à un nouveau projet mis en place par Eurostat dénommé «EU2020 Headline Indicator : High growth innovative enterprises». Ce projet vise à collecter des informations sur les entreprises ayant réalisé une croissance moyenne annuelle de 10 % ou plus sur une période consécutive de 3 années.

Des tableaux statistiques sur la démographie des entreprises ont été mis à disposition du public sur le Portail des statistiques : http://www.statistiques.public.lu/fr/index.html.

3) Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises

La Commission européenne a lancé en 2009 un nouveau projet intitulé «EuroGroup Register (EGR)» qui vise à représenter au sein d'un même registre la structure (liens de contrôle entre sociétés, tête de groupes,…) des groupes multinationaux d'entreprises les plus importants opérant sur le territoire de l'UE. Actuellement, ce registre couvre plus que 10 000 groupes d'entreprises. Des données sont disponibles à l'intérieur du système statistique européen pour les années de référence 2008 à 2011. En 2013, Eurostat a lancé la nouvelle version de l'EuroGroup Register, l'EGR 2.0. Celui-ci vise à réviser complètement le processus de collecte des données sur les groupes d'entreprises.

4) Implémentation des groupes d'entreprises

Le projet «Répertoire de Groupes d'entreprises» consiste à mettre en place au sein du STATEC une base de données centralisant les relations d'actionnariat entre les différentes unités légales dans les groupes d'entreprises tel que mentionnée dans le Règlement (CE) No 177/2008 du Parlement Européen et du Conseil. A défaut d'un registre des actionnaires, les données sur les groupes d'entreprises doivent être collectées à partir d'informations issues des enquêtes du STATEC (IDE, SSE,…) ou de sources externes (EGR, Bureau van Dijk (BvD), Registre de commerce (RCS)).

Les données en provenance de l'enquête IDE, de la BCL et d'EGR (Eurostat) ont servi de base d'alimentation initiale pendant l'année 2013.

Dans le but d'enrichir la base de données toutes les démarches nécessaires ont été entamées afin d'obtenir des données administratives RCS auprès du Ministère de la Justice. Simultanément des extractions et analyses à partir de la base de données commerciale BVD ont été effectuées pour les années de référence 2011 et 2012.

Un autre volet de travail entamé cette année est l'architecture de la base de reporting dédiée aux utilisateurs finals.

PUBLICATIONS

- Les entreprises luxembourgeoises 2013, version alphabétique et systématique (versions imprimées, PDF téléchargeables et Excel) : http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/entreprises/repertoire-entreprises/index.html

9 STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES

STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES

EN ROUTE VERS UN NOUVEL CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Les méthodologies utilisées pour les statistiques macroéconomiques sont harmonisées au niveau européen, voire mondial. Des séries statistiques établies selon les manuels révisées des comptes nationaux (SEC 2010) et de la balance des paiements (MBP6) vont être publiées en septembre respectivement juin 2014.

Ces révisions nécessitent des préparations de longue haleine. Au niveau du STATEC les travaux ont démarré dès 2011. Au cours du premier semestre 2013 ce sont surtout des questions d'ordre théorique qui ont été abordées, notamment lors d'une série de séminaires avec participation de l'éditeur du SEC 2010 lui-même. Lors du deuxième semestre ce sont alors les questions de mise en œuvre pratique qui ont été au centre des préoccupations.

Il faut savoir que tous ces travaux se déroulent dans un cadre règlementaire européen très strict et surveillé de près par la Commission européenne (Eurostat). Ceci en recourant à des comités et des groupes de travail, mais aussi à des missions dans les pays membres et à l'exigence de rédiger des inventaires des sources et méthodes ainsi que des rapports de qualité.

Les activités précitées pèsent lourdement sur les effectifs réduits de la division MAC. Ceci d'autant plus qu'en parallèle des travaux de révision, la production de statistiques macroéconomiques trimestrielles et annuelles selon les méthodologies actuelles du SEC 95 respectivement MBP5 ont dû continuer en parallèle. Aussi l'envergure du programme de transmission et les exigences accrues de qualité dictées par la règlementation européenne n'ont cessé de croître au cours des dix dernières années, alors que les investissements actuellement réalisées par les autorités luxembourgeoises dans leur système statistique ne sont pas à la hauteur des engagements que ces mêmes autorités prennent dans le processus de gouvernance économique au niveau européen.

Le Comité des statistiques publiques (CSP), nouvellement créé par la loi du 10 juillet 2011, s'est réuni pour la première fois le 25 octobre 2013.

Il est composé de représentants du secteur public établissant des statistiques et disposant de données administratives au sein de leur organisme.

Le CSP coordonne et assure le suivi des travaux statistiques et donne son avis sur les projets de réglementation et d'enquêtes. Il examine les possibilités d'interconnexion de sources administratives et le transfert et l'échange de données existantes. Il surveille aussi les méthodes utilisées. En outre, le CSP analyse les besoins des utilisateurs, publie le programme annuel du système statistique luxembourgeois et établit un rapport à l'attention du Conseil supérieur de la statistique.

LES COMPTES NATIONAUX

1) Préparer la grande révision des comptes nationaux

A intervalles réguliers, entre 10 et 20 ans, les méthodologies ainsi que les nomenclatures de référence doivent être adaptées aux évolutions structurelles des économies nationales. D'un côté il faut définir des méthodes et trouver des sources statistiques pour prendre en compte de nouveaux phénomènes économiques comme par exemple la globalisation ou le commerce électronique. D'autre part, il faut adapter les nomenclatures d'activité pour refléter des mutations structurelles dans les branches d'activité existantes ou la naissance de nouvelles branches d'activité. Finalement il faut aussi tenir compte de produits nouveaux qui le cas échéant se substituent en partie ou complètement à des produits traditionnels.

Afin de prendre en compte ces changements plus structurels, mais aussi d'intégrer de nouvelles sources ou redresser des erreurs, sans pour autant provoquer des ruptures de série inacceptables, les comptes nationaux font l'objet de «grandes révisions» à rythme quinquennal. Ces dernières s'étendent alors sur toute la longueur des séries publiées, et non seulement sur les 4 dernières années, comme c'est le cas pour les révisions de routine. L'année 2014, qui est tout particulièrement marquée par l'introduction du SEC 2010, est une telle année de «grande révision».

Ceci dit, la grande révision des comptes nationaux a été amorcée bien avant l'année 2014, et s'est poursuivie tout au long de l'année 2013. Elle comporte trois volets majeurs :

1. Mise en œuvre des changements méthodologiques du SEC 2010.
2. Application des nouvelles nomenclatures de référence NACE rév2 pour la classification par branches d'activité, et CPA 2008 pour la classification par produits.
3. Redressements d'erreurs et introduction de nouvelles sources statistiques sur toute la longueur des séries statistiques depuis l'année de référence 2000.

En 2013, le premier volet a été finalisé en ce qui concerne l'analyse théorique des changements et la formation du personnel de la division. La mise en œuvre pratique du SEC 2010 est en retard par rapport à la planification, mais l'objectif final de publication de septembre 2014 n'est pour l'instant pas compromis.

Le deuxième volet a beaucoup avancé pour la NACE rév2, mais pratiquement pas pour la CPA 2008. La raison est à la fois toute simple et déconcertante : avec les ressources en place MAC ne parvient pas à assurer à la fois la production des comptes annuels et trimestriels et à faire avancer en parallèle plus rapidement la révision profonde des mêmes procédures de production.

En ce qui concerne le troisième volet, il est à noter qu'aucun élément de grande révision n'a été pris en compte dans les publications de l'année 2013. Les résultats de la révision en entier seront seulement publiés fin septembre 2014. C'est aussi à ce moment que le PIB luxembourgeois prendra pour la première fois en compte une estimation pour l'économie illégale (drogue et prostitution).

2) Produire régulièrement des comptes sectoriels

Les comptes des transactions entre secteurs institutionnels constituent le cœur de tout système de comptabilité nationale. Chaque secteur regroupe les agents ayant un comportement économique analogue. Ainsi on distingue au niveau le plus agrégé les entreprises, les ménages, les administrations publiques et le reste du monde. Après une première publication en avril 2011, deux mises à jour, comportant notamment l'ajout des années de référence 2010, 2011 et 2012, ont été publiée en mars respectivement novembre 2013. La dernière publication a porté sur la séquence complète des comptes, montrant à la fois les opérations non financières ainsi que leurs contreparties financières.

Si ceci constitue bel et bien une avancée importante dans le programme de publication des comptes nationaux luxembourgeois, il faudra pourtant encore des travaux intensifs sur plusieurs années afin de consolider les bases statistiques, améliorer la qualité et affiner l'analyse de ces comptes.

3) Produire des séries statistiques sur le déficit et la dette de l'Etat

Le STATEC compile les comptes des administrations publiques sur base des données budgétaires. Il doit veiller à ce que les comptes des administrations publiques soient conformes aux règles et concepts du Système européen de comptes (SEC95). Ceci permet d'assurer la comparabilité des statistiques des finances publiques publiées par les États membres de l'Union européenne.

Les comptes des administrations publiques sont particulièrement importants dans le sens où le solde du compte de capital (capacité/besoin de financement) est utilisé par l'Union européenne comme définition légale du déficit/excédent public dans le cadre de la procédure des déficits excessifs. Ces données jouent un rôle essentiel dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance de l'Union européenne et font l'objet d'un système d'audit très poussé par la Commission européenne[1] (Eurostat).

4) Développer des comptes économiques de l'environnement

Depuis la réforme de la loi cadre du STATEC en 2011, la production de statistiques sur l'environnement figure de façon explicite parmi les missions du STATEC. A côté des tâches régulières de production de statistiques énergétiques, la tout petite équipe des comptes économiques de l'environnement a abordé les travaux suivants au cours de l'année 2013 :

- Affiner et compléter les méthodes de calcul des indicateurs d'efficacité énergétique.
- Analyser et évaluer des scénarios énergétiques à l'horizon 2020 et 2050 et poser les bases d'un nouveau modèle énergétique pour le Luxembourg.
- Programmer et rendre opérationnels de nouveaux processus de compilation des rapports mensuels. Ceci dans la continuité de la révision de la base de données sur l'énergie.

Outre la transmission officielle des trois modules obligatoires des comptes économiques de l'environnement (à savoir, les comptes des émissions dans l'air, les comptes des flux de matières et les taxes environnementales), les travaux d'ordre méthodologique se sont focalisés sur la compilation des comptes des biens et services environnementaux (EGSS) et des comptes des dépenses de protection environnementale (EPEA). Ceux-ci synthétisent les principales statistiques utiles au suivi de la croissance verte.

[1] Voir https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/GFS/index.php/Eurostat_Inventory_of_EDP_Processes

LA BALANCE DES PAIEMENTS

1) Mettre en cohérence la balance des paiements avec les comptes nationaux

Les comptes internationaux, tels que définis dans le manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (manuel MBP6 édité par le FMI), comportent d'une part les statistiques de la balance des paiements (produites de façon conjointe par le STATEC et la BCL) et d'autre part les statistiques de la position extérieure globale (produites par la BCL). Les comptes internationaux font partie intégrante, sur le plan conceptuel, du cadre plus large du système de comptabilité nationale dans la mesure où ils retracent les relations économiques entre les résidents luxembourgeois et les non-résidents.

Néanmoins, la balance des paiements d'une part, et le compte du reste du monde des comptes nationaux de l'autre, montrent pour certaines transactions des résultats divergents. Ceci surtout en raison de sources de données différentes qui sont notamment historiquement justifiées par la nécessité de disposer d'une ventilation géographique détaillée pour la balance des paiements. Depuis la fusion des comptes nationaux et de la balance des paiements au sein de la nouvelle division des statistiques macro-économiques, le STATEC s'efforce à mettre en cohérence ces deux vues d'une même réalité économique.

Après des avancées plus prononcées en 2012, quelques harmonisations plus ponctuelles ont été réalisées 2013 :

Commerce électronique

De progrès notables ont été réalisés pour les sociétés du commerce électronique. Les importations et exportations de services de ces sociétés sont désormais largement harmonisées.

Flux de revenus

Pour le secteur des autorités monétaires, les comptes nationaux et la balance des paiements reprennent maintenant les mêmes flux de la BCL avec le reste du monde pour les années récentes.

Négoce international

Le traitement de quelques grandes entreprises a été vérifié au cas par cas. La confrontation de micro-données résultant de sources diverses et la recherche des écarts statistiques est un travail minutieux qui nécessite souvent la collaboration des enquêtés et qui consomme dans le chef des compilateurs plus de temps qu'ils n'ont effectivement à leur disposition pour ce genre d'exercice.

Dépenses de voyages des résidents à l'étranger

Des écarts apparaissent entre les dépenses des voyageurs résidents à l'étranger (BdP) et la consommation finale des ménages à l'étranger (CN), qui s'expliquent pour partie par le fait que des données de base différentes sont utilisées. La mise en cohérence s'annonce particulièrement complexe.

2) Enquêter sur les échanges internationaux de services

La majeure partie des exportations et importations de services sont mesurées sur base de données administratives et du reporting mensuel à la BCL des banques agissant pour compte propre. Ceci concerne les voyages, les services d'assurance, les services financiers et les services des administrations publiques. Pour les autres services, ce sont les résultats de l'enquête menée par le STATEC qui servent de source principale.

Cette enquête comporte deux volets :

- Un recensement des entreprises réalisant des transactions extérieures sur services à grande échelle (notification mensuelle du détail des opérations).
- Un échantillon représentatif des autres sociétés, moins actives dans le commerce international de services (notification annuelle).

Enquête mensuelle

L'accent a été mis sur l'enquête mensuelle. En 2013 quelque 250 entités légales ont été enquêtées. Un effort particulièrement important a été déployé pour assister les entreprises déclarantes à sélectionner et codifier correctement leurs transactions.

En cas de besoin, l'information aux enquêtés a été complétée par une assistance sur place ou des réunions bilatérales au STATEC. Toutefois, beaucoup d'énergie a dû être investie pour convaincre certaines entreprises récalcitrantes à se conformer aux obligations statistiques.

Minimiser la charge administrative des déclarants a été un objectif majeur. Ainsi le STATEC a accepté dans bien des cas des déclarations qui ne répondent pas forcément aux formats prescrits ce qui a permis de collecter dans les délais un maximum d'information. Le désavantage de cette approche est que la gestion de l'enquête est plus intensive en ressources humaines.

Pour les déclarants défaillants ou en retard pour la production mensuelle, l'unité MAC3 réalise des estimations individuelles assorties d'une ventilation géographique limitée.

Enquête annuelle

L'enquête annuelle a été menée pour la première fois en 2013 (année de référence 2012). Force est de constater que les redevables ont accueilli cette nouvelle enquête avec bien peu d'enthousiasme. Malgré une sensibilisation répétée (entamée déjà en 2012) et une grande disponibilité des agents du STATEC, le taux de réponse à la date limite (avril 2013) n'était que de 42 %.

Un point commun des deux collectes d'informations est que, dans certains cas on doit mettre les transactions notifiées dans le contexte des activités du groupe au Luxembourg. En effet, des facturations intra groupe, impliquant notamment des holdings luxembourgeois, peuvent donner une image myope de l'activité extérieure du groupe, si on se limite à la seule prise en considération des opérations d'une entité légale opérationnelle. Ce travail s'avère méticuleux et les corrections à apporter prennent beaucoup de temps, temps qui fait parfois défaut en raison d'autres travaux prioritaires.

3) Asymétries avec les principaux pays partenaires

Comme suite à l'intérêt accru pour les données BdP dans un contexte de surveillance macro-économique à l'intérieur de l'UE, Eurostat a mis en exergue des asymétries importantes concernant notamment les services financiers. L'écart constaté trouve son origine dans des services financiers imputés par le Luxembourg à des investisseurs non-résidents détenant des parts d'organismes de placement collectif domiciliés au Luxembourg. Un résumé des procédures se trouve depuis décembre 2012 sur le site du STATEC.

10 ÉTUDES, PRÉVISIONS ET RECHERCHE

ÉTUDES, PRÉVISIONS ET RECHERCHE

CONJONCTURE

Deux notes de conjoncture (NDC) ont été publiées en 2013 et présentées lors de conférences de presse. En outre le «Conjoncture Flash» a paru à un rythme mensuel et une série de notes et d'analyses ont été rédigées sur des sujets particuliers.

Les membres de l'équipe «Conjoncture» ont aussi participé à une série de comités et de groupes de travail et ont assuré des formations.

ÉTUDES ET RECHERCHE

L'équipe compte désormais une douzaine de chercheurs économistes et économètres. L'activité dans ce domaine s'est articulée autour de quatre axes de recherche :

- Croissance et productivité
- Innovation et performance
- Entrepreneuriat et rentabilité
- Economie sociale et bien-être

1) Croissance et productivité

1.1. Rapport LUXKLEMS

Le récent rapport sur l'évolution de la productivité du travail et de la productivité totale des facteurs (PTF) de production a été publié dans le «Bilan de la compétitivité» de l'Observatoire de la compétitivité. L'analyse porte sur la période 1995-2011 et compare d'une part, les résultats du Luxembourg avec ceux des Etats membres de l'UE et des Etats-Unis, et d'autre part les résultats par branche d'activité pour le Luxembourg. Des signes de reprise sont visibles pour la dernière année de la période étudiée. L'analyse conduite au niveau des branches d'activités luxembourgeoises révèle que les changements structurels en cours ont un impact important sur les tendances de la productivité.

1.2. Mesurer la croissance potentielle

La Commission européenne réalise des estimations de l'Output gap qui servent de base au déclenchement de la Procédure de déficit excessif mise en œuvre dans le cadre du pacte de stabilité. L'objectif des travaux du STATEC a été d'identifier les hypothèses sous-jacentes à la méthode déployée, à reproduire les calculs et à analyser l'impact sur l'évaluation de la croissance potentielle de la non-prise en compte de certaines spécificités de l'économie du Luxembourg. Les résultats de ces travaux ont été publiés dans un working paper du STATEC «Economie & statistique» N°72 (2014).

1.3. Les performances éco-environnementales

Face à la nécessaire prise en compte des effets de la production sur l'environnement et plus généralement l'urgence à trouver les chemins d'une croissance durable, de nombreuses tentatives sont faites pour asseoir des mesures de croissance de la productivité tenant compte de l'effet négatif des pollutions. L'approche proposée dans cette contribution utilise la programmation linéaire et les fonctions distance directionnelle développées sous R pour mesurer la productivité totale des facteurs et ses composantes. L'approche séquentielle retenue est particulièrement intéressante dans le cas du Luxembourg. L'évolution de la productivité totale des facteurs tenant compte du volume de carbone engendré par la production est particulièrement favorable dans les plus petites économies très spécialisées dans les services. Cette étude sera publiée au premier trimestre 2014.

2) Innovation et performance

2.1. Normalisation & performance

Ce projet a été conduit en étroite collaboration avec l'ILNAS (Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services) et a débouché sur la production de plusieurs documents de travail publiés notamment dans le Bilan de la Compétitivité 2013 et dans la série Economie & statistiques - N°70 (2014).

2.2. Stock de capital

L'absence de données pour mesurer le capital des entreprises est un problème récurrent dans l'analyse empirique de la production. La plupart des études empiriques imputent une valeur pour le capital initial en s'appuyant sur des critères ad hoc et évaluent ensuite les paramètres de la fonction de production en se basant sur ces valeurs imputées. Cette étude s'attache à évaluer le biais que ces méthodes sont susceptibles de générer et propose une méthode alternative. Il s'agit d'évaluer la fonction de production sans utiliser le stock de capital puis de récupérer le stock de capital initial issu de cette estimation. Ce projet est poursuivi en 2014.

3) Entrepreneuriat et rentabilité

3.1. Enquête GEM (Global Entrepreneurship Monitor)

L'objectif principal de GEM est une évaluation annuelle de l'activité entrepreneuriale, des aspirations et des attitudes des individus à travers un large nombre de pays. Lancée en 1999 comme un partenariat entre la London Business School et le Babson College, cette initiative – qui regroupe aujourd'hui plus de 85 «équipes nationales» - est la plus grande étude en cours sur la dynamique entrepreneuriale dans le monde. GEM explore le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique nationale et permet de mettre en exergue des caractéristiques associées à l'activité entrepreneuriale. Les données recueillies sont «harmonisées» par une équipe centrale d'experts pour faciliter les comparaisons entre pays. La participation au projet GEM a permis de mettre le Luxembourg sur «la carte» du GEM, de l'inclure de ce fait dans des comparaisons internationales au sujet de l'entrepreneuriat et de produire également des informations utiles pour des réflexions et actions futures en matière d'entrepreneuriat au Luxembourg. Les résultats de l'enquête 2013 sont disponibles sur le site suivant : http://www.gemconsortium.org/docs/download/3106. Une étude détaillée sur le Luxembourg est en préparation.

4) Économie sociale et bien-être

4.1. L'Économie sociale et solidaire (ESS) au Luxembourg

Il n'y a pas de définition universellement reconnue de l'ESS. Parmi une variante de définitions on trouve celle qui désigne l'ESS comme l'ensemble des associations, coopératives, fondations mutuelles et établissements d'utilité publique ainsi que les entreprises sociales à but lucratif (SA et SARL) œuvrant aux mêmes activités. La source d'information utilisée dans cette étude initiée par le Département de l'économie solidaire est le répertoire des entreprises du STATEC qui comprend seulement les organismes qui ont une activité économique récurrente et dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 000 Euros. De plus, seul l'emploi salarié est repris. Ces deux dernières restrictions entrainent indubitablement une sous-estimation de l'ESS. Cette étude sera publiée au premier trimestre 2014.

Dans le cadre de ce projet une enquête a été confiée à TNS-ILRES pour compléter l'information non reprise dans le registre. Le taux de réponse décevant n'a pas permis de lever de façon satisfaisante les restrictions signalées.

4.2. La nouvelle économie du bien-être

A la suite d'Easterlin (1974) et de Clark A. et Senik C. (2008), les économistes cherchent des preuves empiriques au sujet de la question «la croissance rend-elle heureux ?» et sur le rôle que le capital social («l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance» selon Bourdieu) peut jouer dans la relation entre bonheur et croissance. Plusieurs travaux de recherche sont en cours donnant lieu à la rédaction d'articles en cours de finalisation ou de publication. On s'intéresse ici aux liens entre capital social et bien-être au Luxembourg, aux déterminants du bien-être perçu selon le niveau de revenu des pays, aux enseignements de politique économique que l'on peut tirer pour dépasser la seule mesure du Produit Intérieur Brut et pour identifier les «coûts» de la prospérité, par exemple en terme de stress au travail.

CENTRE DE DOCUMENTATION

La mise à jour de la liste des revues scientifiques entrées au STATEC, la saisie des sommaires des revues ainsi que leur publication sur Internet ont été réalisées continuellement. Par ailleurs, les travaux de catalogage systématique dans ALEPH (logiciel de catalogage du réseau des bibliothèques luxembourgeoises) ont été poursuivis.

Les Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale du Luxembourg, couvrant la période de septembre 2011 à fin 2013, ont été publiés sur le Portail des statistiques.

Avec l'objectif de numériser certains des documents stockés à la bibliothèque du STATEC, une piste de synergie a été recherchée avec la Bibliothèque nationale de Luxembourg et a abouti dans une première phase à un projet pilote commun.

PRÉVISIONS ET MODÉLISATION

Le STATEC dispose actuellement de trois modèles économétriques : MODUX (modèle permettant des prévisions macro-économiques à court et moyen termes) ; LuxGEM (modèle standard d'équilibre général calculable) et LSM (modèle dynamique-stochastique d'équilibre général de dernière génération).

En 2013 MODUX a servi de base pour toutes les prévisions produites par le STATEC. Par ailleurs, un nombre élevé de simulations ont été entreprises à l'aide de LSM : multiplicateurs budgétaires, chocs financiers, marché du travail, etc… Le but étant toujours de procéder ainsi à la validation du modèle, notamment en confrontant ses résultats à ceux des autres modèles. Ces travaux ont notamment permis de rendre les résultats de simulation de LSM plus transparents. D'autre part, une nouvelle version de LSM, avec des marchés de capitaux séparés, a été livrée par les consultants. Les résultats des simulations en sont devenus plus réalistes.

Au cours de l'année passée il a été possible de concrétiser les contacts du STATEC avec le MDDI et la division Énergie du Ministère de l'économie afin de démarrer la collaboration visant à établir des projections à long terme en matière de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Un «Memorandum of understanding» a été rédigé, définissant les tâches de chaque partenaire, avec le but de mettre en place la coopération via le budget de l'Etat 2014.

Début 2014, Guy Schuller, chef de la division «Études, prévisions et recherche» a pris sa retraite après 37 années de service au STATEC

11 COOPÉRATION STATISTIQUE INTERNATIONALE

COOPÉRATION STATISTIQUE INTERNATIONALE

Le maintien et le développement du partenariat avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)

Coopération avec le secrétariat de l'ASEAN

Après des réunions/missions préparatoires en 2012, l'année écoulée a été marquée par la réalisation d'un projet pilote visant à expérimenter la conduite d'actions d'implémentation du modèle de diffusion/communication proposé et adopté par ASEANstats. La particularité du projet tient à l'utilisation relativement intensive d'outils de web meeting pour la préparation et la validation de communiqués de presse (une trentaine de meetings web pour une quinzaine de communiqués de presse).

Pakistan - soutien au PBS (Office statistique pakistanais)

Selon une méthode inspirée de l'exemple ASEAN, une session de formation a été organisée à Islamabad suivi d'un appui via des web meetings à la préparation de communiqués de presse et de publication.

South African Development Community (SADC) – préparation d'un projet d'appui

Contribution à la préparation d'un projet d'appui inspiré de l'approche ASEAN : formation de formateurs, préparation de sessions nationales, coaching par le biais de web meetings. Ce projet pourrait débuter en 2014.

Le maintien et le développement du partenariat avec Partnership in Statistics for Development in the 21st Century (PARIS21 - OCDE)

Session de formation auprès de l'Institut statistique de Côte d'Ivoire

Une session de formation «communication - diffusion» a été conduite en octobre 2013.

Relations et coopérations bilatérales

Turkstat

Identification du contenu d'une possible coopération TURKSTAT – STATEC (Bien-être et statistiques, mission d'étude de cadres de Turkstat au STATEC et examen du dialogue social à Luxembourg, comment construire des rapports compétitivité)

Palestine

Plusieurs aspects ont été abordés : Diagnostic sur l'utilisation des médias sociaux par le Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS). Journée de formation/information pour les cadres du PCBS, des entretiens au sein du PCBS, l'organisation d'une session de restitution des résultats de la mission.

Advanced School for Statistics and Socio-economic Analyses - Rome

Identification de perspectives de benchmarking, collaboration dans le cadre des activités de coopération orientée vers la formation.

INE Cap Vert (Institut national de statistiques)

Le STATEC a fait une mission de prospection en vue d'une éventuelle coopération entre le STATEC et le l'INE. Cette mission a conduit à l'élaboration d'un projet de coopération avec l'INE-CV, suivi de la signature d'un protocole de coopération entre les deux instituts le 28 mai 2013. Le principe d'un financement portant sur les années 2013 à 2015 a été acquis grâce à la Coopération luxembourgeoise. La coopération couvrira plusieurs domaines : enquêtes ménages (échantillonnage, matériel de collecte des données, formation en techniques et logiciels statistiques), comptabilité nationale (cadre général, comptes de secteurs, comptes trimestriels, faisabilité de comptes régionaux, indicateurs de productivité et de compétitivité), sécurité informatique, système d'information géographique, décentralisation, approche «corporate», politique de diffusion et communication.

reperes.lu

STATEC
Institut national de la statistique
et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg-Kirchberg
Tél. : 00352 247 84333 • Fax : 00352 46 42 89
B.P. 304 L-2013 Luxembourg
info@statec.etat.lu • www.statec.lu